

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026 OUVERTE À 19H30

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

Délibération n° 2026-073

**Rapport d'activité 2025 des services de la communauté de communes
Fier et Usses (CCFU)**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Laure BAYET, Odette BOIMOND, Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Audrey DUPARC, Floriane ESCOLANO, Martine FREBOURG, Jessica GOLAZ, Malwina JOLLIVET, Emilie MODOLA, Séverine MUGNIER, Laetitia PERROQUIN

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Laurent CHAPUS, Rocco COLELLA, Anthony LABALME, Jérémie MAXIT, Bruno MICHOTEY, Jean-Claude PEPIN, Morgan RENNER, Stéphane RIALLAND, Guillaume SOL, Pedram VINCENT, Alexandre VITTOZ

Présents « Groupe de la Minorité » :

Mesdames Catherine FAURÉ, Magali MARTINEZ

Messieurs Gilles GODDET, François TERRIER

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Annie THOMÉ à Madame Laetitia PERROQUIN

Secrétaire de séance :

Floriane ESCOLANO

Madame Séverine MUGNIER, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

En application des dispositions de l'article D2224-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire présente au conseil municipal un rapport annuel d'activité des services de la communauté de communes Fier et Usses (CCFU).

Public et permettant d'informer les usagers du service, ce rapport 2025 rappelle le champ d'intervention de la CCFU, développe les actions réalisées et présente les coûts relatifs aux compétences assumées par la communauté de communes Fier et Usses.

Il rend compte des activités présentées par grands domaines de compétences :

- Nature et environnement
- Transports et déplacements
- Mobilité douce
- Petite enfance
- Services d'aide à la personne
- Habitat et gens du voyage
- Economie et Tourisme
- Gymnase de La Mandallaz
- Gestion des déchets
- Eau potable
- Services mutualisés

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération de la communauté de communes Fier et Usses n° 2026-88 en date du 02 juillet 2026 ;

VU l'exposé présenté par Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Prend acte du rapport d'activité 2025 des services de la CCFU figurant en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance
Floriane ESCOLANO



Le Maire
Séverine MUGNIER



Délibération certifiée exécutoire compte tenu

De sa réception en Préfecture le

De sa publication le

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026



ID : 074-217400266-20260928-DEL_2026_073-DE

Annexe à la délibération n° 2026-073

Rapport d'activité 2025 des services de la communauté de
communes Fier et Usses (CCFU)

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

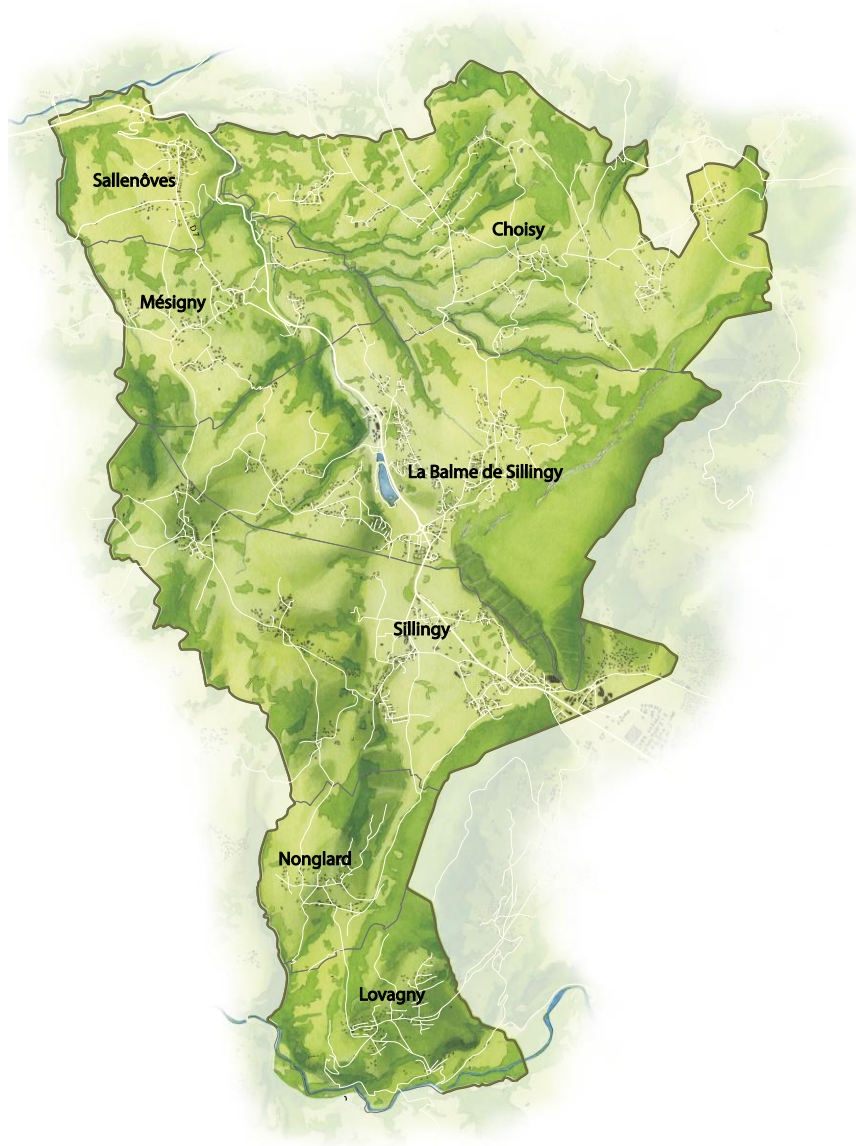
COMMUNAUTE DE COMMUNES
FIER ET USSES

SOMMAIRE

La communauté de communes Fier et Usse	p.03
Nature et environnement	p.08
Transports et déplacements	p.12
Mobilité douce	p.14
Petite enfance	p.18
Services d'aide à la personne	p.24
Habitat et Gens du voyage	p.28
Economie et Tourisme	p.31
Gymnase de la Mandallaz	p.36
Gestion des déchets	p.38
Eau potable	p.39
Services mutualisés	p.41
Synthèse des coûts par habitant	p.43
Présentation générale du CFU 2025 des 3 budgets	p.44

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSÈS

LE TERRITOIRE



7 communes :

La Balme de Sillingy
Choisy
Lovagny
Mésigny
Nonglard
Sallenôves
Sillingy

16 849 habitants (Population fiche DGF 2025)

Superficie 6 800 ha

La communauté de communes exerce un certain nombre de compétences, obligatoires, facultatives et optionnelles, afin d'apporter le meilleur service possible à la population.

Parmi les **compétences obligatoires**, elle exerce :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Eau
- Assainissement des eaux usées

Parmi les **compétences supplémentaires**, la CCFU a choisi d'exercer :

Compétences supplémentaires assujetties à la définition d'un intérêt communautaire :

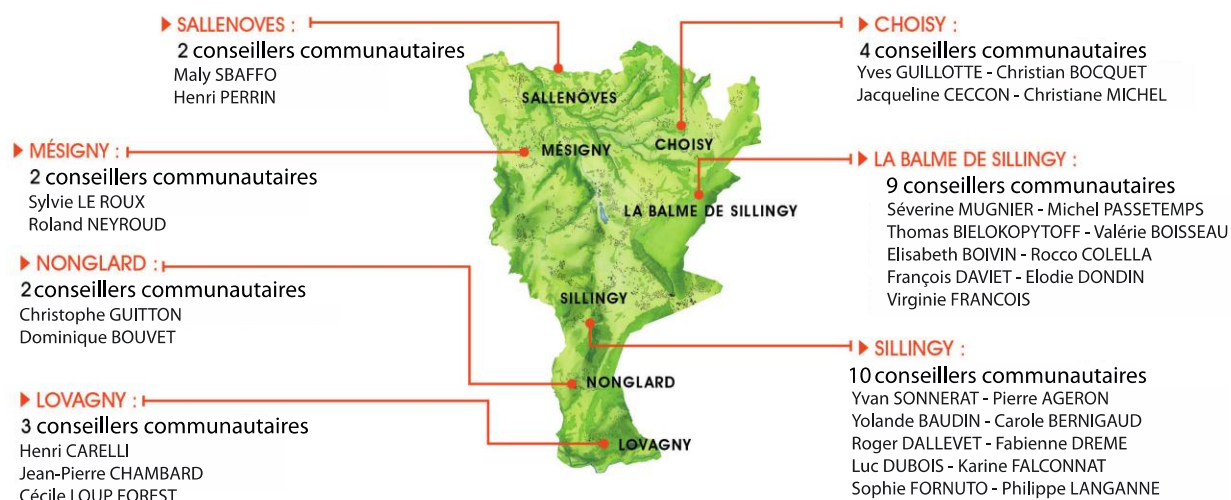
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public, dans le cadre de la création d'un Espace France services sur le territoire

Autres compétences supplémentaires :

- Gestion des eaux pluviales
- Les compétences complémentaires pour la mise en œuvre de la GEMAPI, à savoir les items 6°, 7°, 11° et 12° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement
- Le service d'incendie et de secours :
- Les transports scolaires :
- L'aménagement et la gestion d'itinéraires cyclables
- Organisation de la mobilité
- Construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 32 conseillers communautaires, élus lors du renouvellement des conseils municipaux les 15 mars et 28 juin 2020.



BUREAU

Le bureau est composé du président et de 8 vice-présidents :

Président	Henri CARELLI	
1 ^{er} vice-président	Séverine MUGNIER	Déchets
2 ^{ème} vice-président	Pierre AGERON	Aménagement du territoire - transports
3 ^{ème} vice-président	Maly SBAFFO	Services à la personne
4 ^{ème} vice-président	Christophe GUITTON	Finances
5 ^{ème} vice-président	Sylvie LE ROUX	Projets RH et communication
6 ^{ème} vice-président	Yves GUILLOTTE	Bâtiments et travaux
7 ^{ème} vice-président	Michel PASSETEMPS	Économie Tourisme
8 ^{ème} vice-président	Yvan SONNERAT	Eau – mobilités douces

Une conseillère communautaire déléguée a été désignée, en charge de la transition écologique : Jacqueline CECCON

NOMBRE DE REUNIONS DU CONSEIL SUR 2025 : 9

EFFECTIFS PERMANENTS

La CCFU compte **68 agents** qui représentent **63,7 ETP**, dont :

- **48 fonctionnaires,**
- **20 contractuels.**

Répartition femmes / hommes :

54 femmes



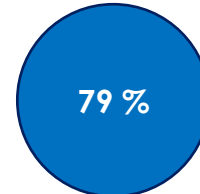
14 hommes



Age moyen



Taux de féminisation

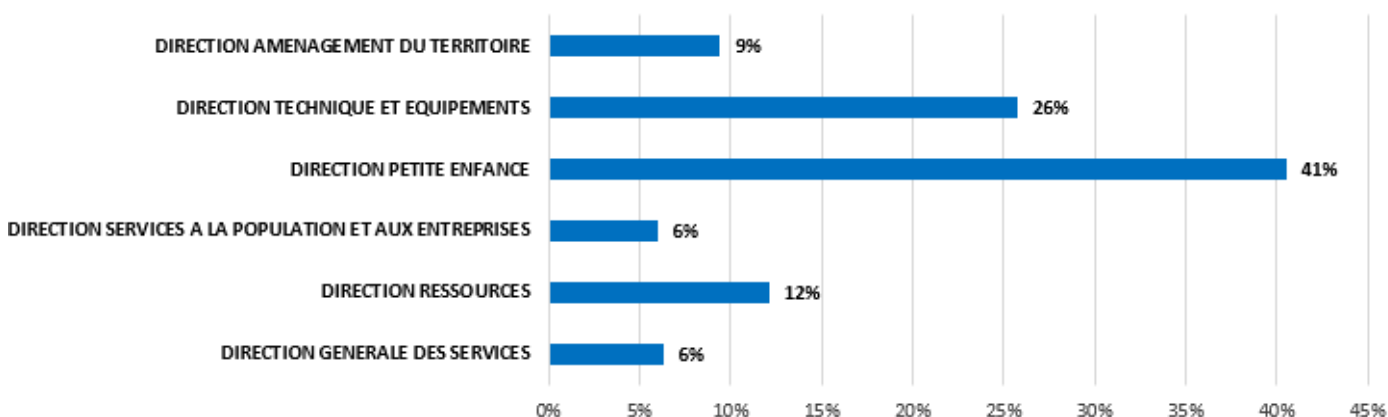


Répartition des agents par direction :

	POSTES OUVERTS	EFFECTIFS		
	NB	NB	ETP	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	4	4	4,0	6%
DIRECTION RESSOURCES	8	8	7,7	12%
DIRECTION SERVICES A LA POPULATION ET AUX ENTREPRISES	4	4	3,8	6%
DIRECTION PETITE ENFANCE	29	28	25,8	41%
DIRECTION TECHNIQUE ET EQUIPEMENTS	19	17	16,4	26%
DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8	7	6,0	9%
TOTAL	72	68	63,7	100%
POSTES VACANTS (NB)	4			
TAUX DE COUVERTURE DES POSTES OUVERTS	94%			



Répartition des agents en ETP :



BUDGET

Le ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement des 2 budgets (budget principal et budget annexe de l'eau potable) représente 29.96 % (contre 28.42 % en 2024).

APPROBATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un document-cadre de la politique énergétique et climatique dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi TECV du 18 août 2015) précise que l'EPCI est le coordonnateur de la transition écologique sur son territoire et introduit l'obligation de réaliser un PCAET pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, et la possibilité de le réaliser de manière volontaire pour les EPCI de moins de 20 000 habitants.

La Communauté de communes Fier et Usse a l'ambition de mettre en œuvre un PCAET de manière volontaire et ainsi, de contribuer à son échelle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations énergétiques ou encore à l'amélioration de la qualité de l'air.

Ce projet définit les orientations à suivre pour notre avenir commun. Élaboré de manière concertée et participative, il est avant tout l'expression des attentes et des besoins des acteurs locaux (habitants, entreprises, exploitants agricoles, partenaires).

Approuvé par délibération le 11 décembre 2025, son plan d'actions concret s'est organisé autour de 3 ambitions, de 19 objectifs et de 61 actions. Il vise à accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans sa mise en place.

INAUGURATION DES GRANDS PROJETS DU MANDAT

L'année 2025 a vu la livraison de 3 projets phares du mandat :

- La nouvelle déchetterie intercommunale installée sur la Commune de la Balme de Sillingy, et inaugurée le 5 décembre 2025
- Le nouveau pôle intercommunal de services à la personne (crèche et France Services) installé sur la Commune de la Balme de Sillingy et inauguré le 21 novembre 2025
- La réhabilitation du gymnase intercommunal installé sur Sillingy et inauguré le 5 novembre 2025

Le financement de ces projets a été permis par l'épargne nette de la CCFU conjuguée à la souscription d'un emprunt sur 15 ans en 2025, pour un montant de 1 250 000 €.

NOUVELLE LIGNE DE TRANSPORT EN COMMUN

Dans le cadre de ses compétences en matière de mobilité et comme programmé dans le Plan de Mobilité Simplifié approuvé le 7 décembre 2023, la CCFU a souhaité mettre en place un nouveau service de transport en commun reliant le territoire de la CCFU à celui du Grand Annecy.

Une nouvelle ligne de bus a ainsi été mise en service en septembre 2025 entre la zone des Grandes Vignes à La Balme de Sillingy et le Campus universitaire d'Annecy-le-Vieux, desservant notamment les pôles d'attractivité suivants : Chef-lieu de La Balme de Sillingy, collège de Sillingy, zone commerciale du Grand Epagny, centre hospitalier Annecy Genevois, collège la Salle Pringy, campus et Parc d'Activités des Glaisins.

Cette ligne, portée par la CCFU, est intégrée dans le réseau du Grand Annecy exploité par la SIBRA et a été dénommée ligne 30.

Afin d'organiser l'exploitation de cette ligne, et plus globalement de son réseau de transport public, la CCFU a conclu un contrat d'obligations de service public (OSP) avec la SIBRA, Société Publique Locale détenue majoritairement par des collectivités territoriales, qui agit en tant qu'opérateur interne.

LANCEMENT DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE DE LA ROUTE DE BROMINES

La CCFU a débuté courant novembre 2025 les premiers travaux de requalification de la Route de Bromines à Sillingy, qui prévoit la création d'une piste cyclable et l'aménagement d'espaces de stationnement au droit des commerces.

Le service de l'eau potable de la CCFU a saisi cette opportunité pour renouveler la conduite cheminant dans cette rue.

LES CONTRATS DE MILIEU

Un contrat de milieu (rivière, baie, lac...) est un accord technique et financier qui engage les acteurs locaux impliqués dans la gestion durable et concertée d'un milieu à l'échelle de son bassin versant. Il fixe des objectifs d'amélioration de la qualité et de la gestion des milieux aquatiques et définit un programme opérationnel pluriannuel. Il est décliné en plusieurs volets, généralement : amélioration de qualité des eaux, gestion quantitative, gestion des risques, préservation/restauration des milieux, information/sensibilisation.

Le territoire de la CCFU est situé à cheval entre les bassins versants de deux rivières : les Ussets et le Fier. Celles-ci bénéficient toutes deux du dispositif « Contrat de milieu » et la CCFU adhère aux 2 structures les animant.

L'année 2025 a marqué une étape importante pour les deux bassins versants qui composent le territoire de la Communauté de Communes Fier & Ussets.

SYR'USSES (SYNDICAT RIVIERES LES USSES)

Communes concernées : Sallenôves, Mésigny, Choisy, La Balme de Sillingy, Sillingy.

Sur le bassin versant des Ussets, l'année 2025 a été marquée par l'achèvement du bilan du Contrat de Milieu des Ussets 2022-2024. Cette évaluation a confirmé la pertinence des actions engagées tout en soulignant la nécessité de poursuivre et d'amplifier les efforts engagés pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau et renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

Cette dynamique a conduit le Syr'Ussets à élaborer un Contrat Eau & Climat pour la période 2026-2028.

En 2025, plusieurs actions ont été réalisées sur les Petites Ussets :

- **Gestion de plantes exotiques envahissantes** : arrachage précoce de la Balsamine de l'Himalaya et de la Renouée du Japon sur près de 4 km de cours d'eau (ruisseau des Crêts, creux de Vallières, Vendioz, Fleury, Montdragon).
- **Poursuite du projet de restauration** dans le secteur de la zone d'activités des Grandes Vignes en co-maitrise d'ouvrage avec la CCFU avec notamment la sélection du maître d'œuvre et la réalisation de l'avant-projet qui a été rendu en fin d'année.
- **Traitement de 2 ouvrages** contraignant la continuité écologique (Crématorium et ancienne station d'épuration).

La participation financière de la CCFU s'élève à 63 406.79 € pour l'année 2025.

CONTRAT DE BASSIN FIER ET LAC

Communes concernées : Sillingy, Nonglard, Lovagny, La Balme de Sillingy.

Sur le bassin du Fier, le SILA a poursuivi les réflexions engagées à la suite du bilan du Contrat de Bassin Fier & Lac d'Annecy 2017-2023 réalisé en 2024. L'année 2025 a ainsi été consacrée à la préparation d'un nouveau programme d'actions à l'échelle du bassin versant, intégrant les enjeux de gestion quantitative de la ressource en eau, de préservation des milieux naturels et de résilience face aux évolutions climatiques.

En parallèle, l'action de lutte contre les plantes exotiques envahissantes sur le Nant de Gillon (déterrage précoce de plusieurs espèces) s'est poursuivie. Concernant le projet de restauration du Marais du Puits de l'Homme et du ruisseau de Seysolaz, des échanges entre le SILA, la commune et la CCFU ont eu lieu mais il a malheureusement été décidé de ne pas continuer ce projet en raison de contraintes organisationnelles et financières.

La participation financière de la CCFU s'élève à 26 438 € pour l'année 2025.

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le territoire de la CCFU **compte 12 sites labellisés Espace Naturel Sensible (ENS)**.

La majorité des sites ENS du territoire bénéficie d'un programme de gestion pluriannuel. Pour certains, la gestion a été transférée à des partenaires, c'est notamment le cas de 3 zones humides considérées comme prioritaires pour le bassin versant des Ussets et dont la gestion a été transférée au Syr'Ussets en 2022 (Clef des Faux, Nantafond et Naz).

En 2025, la CCFU gère 7 sites sur son territoire : le Miroir de Faille (Sillingy), le Marais de Nyre (Nonglard), la zone humide de Planchamp (Lovagny), le crêt de Hauterive (Lovagny), la Mer des Rochers (Lovagny), les Crêts de Choisy (Choisy) et Les Grandes Vignes (La Balme de Sillingy).

La gestion de ces sites est réalisée en partenariat avec les communes du territoire de la LPO74 et de FNE74 et avec le soutien financier du Département de la Haute-Savoie. Nous faisons également régulièrement intervenir les élèves de l'ISETA-ECA.

En 2025, plusieurs actions ont été engagées :

- Réalisation des premiers travaux de réouverture sur les sites des Crêts de Choisy et des Grandes Vignes.
- Finalisation des aménagements pour l'accueil du public sur le site de la Mer des Rochers (panneaux pédagogiques).
- Réalisation d'un panneau pédagogique pour le crêt de Hauterive.
- Mise en place de pâturage sur le site ENS du Miroir de Faille.
- Création d'un chapelet de gouilles à destination du Sonneur à ventre jaune sur la zone humide de Planchamp et de 2 mares à destination du Crapaud calamite sur le site du Miroir de Faille.
- Travaux d'entretien des milieux, de suivi et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur plusieurs sites.
- Actualisation des connaissances sur la flore patrimoniale (orchidées sur la zone humide de Planchamp, Spiranthe d'automne sur Hauterive) et la faune (reptiles sur Hauterive, avifaune au Miroir de Faille, amphibiens sur la Mer des Rochers),
- Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels sur le site ENS du Miroir de faille.
- Première année de suivi post-travaux de la végétation sur les sites des Crêts de Choisy et des Grandes Vignes.
- Suivi de l'évolution de la végétation sur la pelouse sèche des Vignes Saint-Martin sur le site ENS du Miroir de Faille et des boisements du site ENS de la Mer des rochers.



Avant / après travaux – Crêt de Choisy



Panneau – Crêt de Hauterive



Gouilles – Planchamp

L'année 2025 a également permis d'évaluer les plans de gestion des sites ENS de la Mer des Rochers et du Miroir de Faille, d'élaborer les nouveaux plans de gestion pour ces sites pour la période 2026-2031 et de rédiger un plan de gestion pour le versant sud-ouest du massif de la Mandallaz.

LES ZONES HUMIDES

La CCFU a lancé un inventaire des zones humides de son territoire afin de mieux connaître et préserver ces milieux. Celui-ci a été réalisé par une alternante sur l'année scolaire 2024-2025. Les nouvelles zones humides identifiées seront, après validation, intégrées dans les PLU des différentes communes.

LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En plus des actions ciblées menées sur les sites ENS, la CCFU accompagne les communes du territoire dans la lutte contre l'ambrosie à feuille d'armoïse et le frelon asiatique.

Ainsi, en 2025, la CCFU a accueilli 2 stagiaires sur les mois de juin et juillet. Ils ont actualisé les données des stations d'ambrosie connues, identifié et recensé de nouveaux foyers, validé les signalements effectués par le grand public et informé les propriétaires et exploitants concernés.

Par ailleurs, la CCFU a également participé à la lutte contre le frelon asiatique en soutenant le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie, organisme référent pour cette lutte dans le Département. La CCFU a, en effet, contribué au financement des destructions de nids réalisés par le GDS.

En 2025, la CCFU a confirmé son engagement auprès du public scolaire en subventionnant des cycles de 3 animations nature aux écoles du territoire. Plusieurs écoles ont ainsi pu bénéficier d'une subvention de 1 000 €.



BILAN FINANCIER GLOBAL NATURE & ENVIRONNEMENT 2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026

ID : 074-217400266-20260928-DEL_2026_073-DE



Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Fournitures et maintenance	1 812 €	2 099 €	1 791 €	659 €	1 099 €	1 110 €	1%
Frais télécommunications	288 €	288 €	312 €	288 €	340 €	345 €	1%
Etude et trav aux sur zone humide	37 557 €	51 218 €	27 538 €	43 169 €	44 592 €	44 434 €	0%
Charges de personnel & Elus	66 583 €	59 993 €	53 101 €	61 352 €	62 955 €	67 217 €	7%
Animations	2 795 €	4 473 €				550 €	
Subventions coopératives scolaires				6 000 €	3 000 €	3 000 €	0%
Subvention à l'association Nature et Terroirs	10 000 €	10 000 €	10 000 €			10 000 €	
Subventions balisage et entretien des sentiers	2 595 €	2 795 €	4 054 €				
Participations contrat de bassin et SMECRU	54 561 €	51 753 €	87 161 €	73 631 €	97 577 €	89 845 €	-8%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	176 191 €	182 617 €	183 957 €	185 099 €	209 561 €	216 500 €	3%
II) Recettes							
Remboursement sur rémunération et autres	254 €	895 €	417 €	773 €	273 €	1 767 €	547%
Taxe Gemapi				70 213 €	70 064 €	80 151 €	14%
Subvention poste de référent biodiversité	16 000 €		15 337 €				
Subventions & participations	35 500 €	60 458 €	-12 716 €	27 940 €	8 354 €		
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	51 754 €	61 353 €	3 038 €	98 926 €	78 691 €	81 918 €	4%
Résultat	-124 437 €	-121 264 €	-180 918 €	-86 173 €	-130 870 €	-134 582 €	-3%

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Etudes	47 122 €	122 340 €	71 060 €				
Matériels et informatique	15 085 €	6 890 €			3 426 €		
Agencements, aménagements et restaurations	5 748 €	11 869 €	54 190 €	36 659 €	68 401 €	69 449 €	2%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	67 955 €	141 099 €	125 250 €	36 659 €	71 827 €	69 449 €	-3%
II) Recettes							
Subventions et fonds compensation tva	2 554 €	80 314 €	99 734 €	16 394 €	37 396 €	11 942 €	-68%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	2 554 €	80 314 €	99 734 €	16 394 €	37 396 €	11 942 €	-68%
Résultat	-65 401 €	-60 785 €	-25 516 €	-20 265 €	-34 431 €	-57 507 €	-67%

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
RESULTAT DE L'ANNEE	-189 838 €	-182 050 €	-206 435 €	-106 437 €	-165 301 €	-192 089 €	-16,2%
Population INSEE de l'année	15 686	15 918	16 057	16 288	16 382	16 676	
€/Habitants	-12,1	-11,44	-12,86	-6,53	-10,09	-11,52	-14,2%

Sur cette année 2025, La CCFU a travaillé à la mise en œuvre de son plan de mobilité simplifiée approuvé en décembre 2023.

PARKINGS RELAIS

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la CCFU soutient financièrement ses communes membres pour l'aménagement de parkings relais.

La commune de Sillingy a réalisé des travaux pour un parking relais aux Maladières. Conformément à l'engagement pris en 2024, la CCFU a versé une subvention de 27 000 € à la commune en 2025.

TRANSPORT EN COMMUN

LIGNES J'Y BUS :

Le conventionnement entre la CCFU et la Communauté de Communes Rumilly Terres de Savoie (CCRTS) se poursuit sur la desserte des arrêts des communes de Lovagny et Nonglard par la ligne J5 reliant le territoire de la CCRTS à celui du Grand Annecy.

La CCFU participe financièrement au fonctionnement de cette ligne à hauteur de 25 000 € / an qu'elle verse annuellement à la CCRTS dans le cadre de cette convention de partenariat.

LIGNE SIBRA :

Le travail sur la définition d'une nouvelle offre de transport en commun entre le territoire de la CCFU et le Grand Annecy s'est poursuivi et accéléré sur le début de l'année 2025 afin d'affiner le service qui a été mis en place en septembre 2025. Différentes actions ont été entreprises pour permettre le lancement de cette nouvelle ligne de transport en commun :

- Finalisation du tracé de l'itinéraire et du projet retenu au regard des besoins et des capacités de financement de la CCFU, avec notamment une discussion sur le pacte financier avec les communes,
- Définition de la fréquence et du cadencement de la ligne,
- Définition et mise en place d'une billettique unique entre les différentes offres du territoire : Y22 et ligne 30 SIBRA,
- Travaux d'aménagement des deux terminus de la ligne,
- Création d'une charte graphique et de l'identité visuelle de la ligne,
- Définition et changement de l'information voyageur sur les arrêts,
- Importante campagne de communication dans la presse radio et écrite pour informer sur le nouveau service, ainsi que par affichage, boitage et banderole le long de la RD1508,
- Info de la ligne sur plusieurs stands et événements : association des entreprises du parc des Glaisins, stand à l'hôpital, stand à la rentrée universitaire VOGA

Ce travail a permis d'inaugurer la ligne le 25/08 et d'assurer son lancement commercial le 01/09.

Une collaboration étroite a été mise en place avec les différents partenaires dont la SIBRA (exploitant de la ligne), le Grand Annecy (par la signature d'une convention), la Région (dont la convention reste à signer en 2026), et le CD74 qui a autorisé d'utilisation de voies en site propres.

Les échanges se sont poursuivis avec le CD74 sur la faisabilité d'une voie en site propre le long de la RD17 entre le giratoire avec le RD 1508 et le giratoire avec la Route de Nonglard.

BILAN FINANCIER TRANSPORT EN COMMUN 2025

Fonctionnement I) Dépenses	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
Ligne JyBus Rumilly	25 000 €	25 000 €	25 000 €	0%
Ligne 30 SIBRA (participation)			156 279 €	
Ligne 30 SIBRA (entretien, communication et autres frais)			26 761 €	
Autres charges à caractère général	4 059 €	806 €	29 400 €	3546%
Charges de personnel & Elus	7 705 €	8 323 €	10 134 €	22%
Autres charges de gestion courante	2 277 €	2 686 €	1 165 €	-57%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	39 041 €	36 815 €	248 739 €	576%
II) Recettes				
FCTVA		794 €	77 €	-90%
Atténuations de charges			106 €	
Dotation politique de la ville			19 419 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	0 €	794 €	19 601 €	2370%
Résultat	-39 041 €	-36 022 €	-229 137 €	-536%
RESULTAT DE L'ANNEE	-39 041 €	-36 022 €	-229 137 €	-536%
Population INSEE de l'année	16288	16382	16676	
€/Habitants	2,40	2,20	13,74	-525%

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

COMPETENCES :

La compétence transports scolaires est restée à la Région ; la CCFU intervient en tant qu'autorité organisatrice de second rang (AO2).

Sous l'autorité de la Région, la CCFU organise ainsi les transports scolaires :

- Pour les élèves de primaire des communes résidant sur les communes de Choisy et Sillingy
- Pour les élèves du secondaire résidant sur les communes de La Balme de Sillingy, Choisy, Lovagny, Mésigny, Nonglard, Sallenôves et Sillingy.

ACTIVITE 2025 :

1 482 élèves ont été transportés vers 21 établissements desservis.

Cela représente 66 circuits spéciaux par semaine, aller et retour, 3 lignes régulières (Y21 / Y22 / Y51) et 2 adaptations scolaires (ASY21 et J5).

La proportion d'élèves transportés vers les trois principaux établissements de secteur est de : 616 pour le collège « La Mandallaz » à Sillingy, 198 pour le lycée « Charles Baudelaire » à Cran-Gevrier et 40 pour le lycée Lachenal à Argonay. Les élèves restants sont répartis sur les 18 autres établissements desservis.

TARIFS 2025 :

Nombre d'enfants	Tarifs
1 primaire ayant droit (habitant à + de 3 km de son établissement)	0 €
1 enfant (primaire non ayant droit ou secondaire)	120 €
2 enfants	240 €
3 enfants	300 €
4 enfants	300 €
Tarifs tickets lignes régulières	
Carnet de 20 tickets	2 €
Tarifs pénalités	
Retard par dossier	30 €
Carte perdue	15 €

BILAN FINANCIER TRANSPORTS SCOLAIRES 2025 :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Cartes de transport, informations, petites fournitures, communication	1 917 €	1 947 €	3 139 €	3 815 €	7 729 €	3 643 €	-53%
Entretien abords publics arrêt	2 002 €	1 999 €	9 946 €	8 380 €	9 652 €	8 405 €	-13%
Versement aux transporteurs	1 060 651 €	1 203 648 €	1 465 171 €	1 602 068 €	1 632 539 €	1 719 821 €	5%
Assurance	2 059 €	2 116 €	2 296 €	2 517 €	2 584 €	2 699 €	4%
Frais de télécommunication	288 €	288 €	392 €		176 €	2 164 €	1127%
Services bancaires	412 €	465 €	504 €	510 €	550 €	656 €	19%
Charges de personnel & élus	48 839 €	48 457 €	51 001 €	59 724 €	60 225 €	53 272 €	-12%
Remboursement cartes	1 711 €	0 €	2 545 €	2 160 €	555 €		
Frais de séminaires	112 €	169 €	194 €	344 €	286 €	298 €	4%
Contrôles	3 624 €	2 700 €	4 601 €	3 360 €	2 040 €	1 560 €	-24%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 121 615 €	1 261 788 €	1 539 789 €	1 682 878 €	1 716 336 €	1 792 517 €	4%
II) Recettes							
Participation des familles	174 256 €	179 714 €	184 852 €	182 015 €	196 837 €	154 403 €	-22%
Subventions du département, de la région et des communes membres	954 445 €	1 066 101 €	1 217 112 €	1 368 793 €	1 417 747 €	1 439 193 €	2%
Produits divers de gestion courante	123 831 €						
Remboursement sur rémunération personnel	220 €	240 €	388 €	753 €	440 €	937 €	113%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 252 752 €	1 246 055 €	1 402 352 €	1 551 560 €	1 615 024 €	1 594 533 €	-1%
RESULTAT DE L'ANNEE							
Population INSEE de l'année	15 686	15 918	16 057	16 288	16 382	16 676	
€/Habitants	8,36	-1	-8,56	-8,06	-6,18	-11,87	-92%

>> La baisse des tarifs des transports scolaires à compter de septembre 2025 décidée par la Région et l'augmentation du coût des transports liée aux nouveaux marchés expliquent l'augmentation significative du déficit du service transports scolaires.

POLITIQUE CYCLABLE

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE :

La mise en œuvre du schéma directeur cyclable voté en septembre 2023 s'est poursuivie en 2025 avec le lancement de plusieurs études AVP et le suivi des chantiers en lien avec les communes.

LIAISON CYCLABLE ROUTE DES MARAIS DE CULAS A SILLINGY

La CCFU a souhaité prolonger la voie verte existante Route des Marais de Culas, faisant partie de l'itinéraire de la véloroute nationale Belle Via. Les travaux de prolongation de la piste cyclable ont été réalisés sur l'année 2025 sur la base de l'AVP validé en 2024.

Dépenses d'investissement 2025 : 79 677.76 €

LIAISON CYCLABLE ROUTE DE DALMAZ A LA BALME DE SILLINGY

La commune de La Balme de Sillingy a engagé des travaux globaux de requalification de la Route de Dalmaz. Elle a intégré la création d'un tronçon de voie verte de compétence intercommunale au regard du schéma directeur cyclable. Les travaux ont été finalisés en 2025 sous maîtrise d'ouvrage communale. Une convention de financement et de délégation de maîtrise d'ouvrage avait été signée entre la CCFU et la commune, qui a permis le versement d'une subvention de la CCFU en 2025 pour la réalisation de ces travaux.

Dépenses d'investissement 2025 : 84 163.44 €

LIAISON CYCLABLE POISY-LOVAGNY-NONGLARD :

Les études d'aménagement de la voie verte entre Poisy et Lovagny ont été finalisées en 2025, avec un réajustement du tracé après échanges avec les services de l'Etat sur le volet environnemental, boisement et zone humide.

Des discussions ont eu lieu avec les propriétaires fonciers en 2025 afin de leur proposer une acquisition par la commune. Un des propriétaires ne souhaite pas vendre aux conditions proposées par la CCFU. Une DUP devra être envisagée en 2026.

La section entre Lovagny et Nonglard a été mise en attente, le temps de travailler sur d'autres secteurs prioritaires.

LIAISON CYCLABLE NONGLARD-SILLINGY :

Une étude de faisabilité a été réalisée avec l'analyse de plusieurs tracés. Ce travail doit se poursuivre sur 2026.

Dépenses d'investissement 2025 Liaisons cyclables Poisy Lovagny Nonglard + Liaison cyclable Nonglard Sillingy : 57 487.92 €

VELO-ROUTE V62 – LA BELLE VIA :

L'itinéraire cyclable V62 qui relie Montmélian à Seyssel via Albertville et Annecy traverse le territoire de la CCFU de Chaumontet sur la commune de Sillingy aux Iles sur la commune de Sallenôves.

Cet itinéraire d'une longueur de 12 km relevant de la compétence de la CCFU, est réalisé en 2 tranches. La première tranche, de Chaumontet au lac de La Balme, a été terminée en 2023. Des actions d'entretien de cette tranche 1 ont été réalisés en partenariat avec la commune de Sillingy.

La seconde tranche, du lac de La Balme au secteur des Iles à Sallenôves est en phase étude avec plusieurs avancées sur 2025 afin de déterminer au mieux les tracés.

Au regard des enjeux et des différentes contraintes tout au long du tracé, cette tranche 2 a été divisée en 3 parties :

- Les Iles (lien avec les aménagements de la CC Usse et Rhone) – Bonlieu :
 - o Réalisation d'une étude de faisabilité au printemps 2025 puis d'un AVP à l'automne après contractualisation avec l'agence écomobilité.
- Bonlieu – Les Esserts
 - o Réalisation d'une analyse de différents itinéraires possibles sur demande du conseil départemental.
- Les Esserts – Lac de la Balme-de-Sillingy
 - o Réalisation d'un AVP à l'automne après contractualisation avec l'agence écomobilité.

Les études ont été achevées fin 2025 et doivent être présentées au CD74.

Dépenses d'investissement 2025 : 8 901 €

VELO EN LIBRE-SERVICE

Le service Vélonexy déployé sur la CCFU en 2024 a évolué avec le changement du prestataire entraînant le changement de tous les vélos et l'électrification des stations. Une nouvelle convention a ainsi été signée entre la CCFU et le Grand Annecy sur le fonctionnement et le financement de ce service.

Les deux stations de la CCFU ont suivi le mouvement et ont été modernisées. La station du collège a été déplacée sur le foncier de la CCFU afin de la rapprocher de la voie verte et de lui apporter plus de lisibilité.

Dépenses de fonctionnement Vélonexy (2024 et 2025) : 38 133.39 €

AIDE A L'ACHAT

En 2024 la CCFU a mis en place une aide à l'achat d'un équipement cyclable (vélos, vélos à assistance électriques, dispositif d'électrification...), cette dernière a été reconduite en 2025.

31 dossiers ont été reçus en 2025 dont 25 éligibles représentant 8 050 € d'aides versés.

Au total, sur les années 2024 et 2025, 62 foyers ont pu s'équiper d'un vélo adapté à un usage quotidien.

LES SENTIERS

LE CADRE :

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR), la CCFU a élaboré **son Schéma Directeur de Randonnée** qui dresse les orientations en matière de randonnée pédestre et VTT pour une durée de 5 ans (2019 – 2023). La crise sanitaire du covid-19 a impacté sa mise en œuvre, certaines actions ont pris du retard et ont été décalées.

LES ACTIONS 2025 :

Balisage de nouveaux sentiers

L'année 2025 marque la fin du schéma directeur de la randonnée avec la pose du mobilier de balisage du dernier sentier : Le chemin des Châteaux, à Lovagny. Enfin, le travail de révision du schéma directeur a débuté, avec un état des lieux de l'existant, commune par commune.

L'année 2026 permettra d'initier officiellement la révision en lien étroit avec le conseil départemental.

Remise en état et entretien des sentiers

Dans le même temps, la remise en état et l'entretien de tous les sentiers du territoire a été effectuée par nos bénévoles des trois associations partenaires : l'Amicale Lovagny Nonglard, la Randallaz et Chemins Faisant qui se sont réparties les sept communes du territoire.



BILAN FINANCIER ANNEE 2025 MOBILITE DOUCE :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation
I) Dépenses							2025/2024
Charges à caractère général					4 331 €	5 292 €	22%
Charges de personnel & Elus					41 646 €	39 262 €	-6%
Subventions sentiers					4 054 €	4 435 €	9%
Aides achat vélo électrique					12 279 €	8 350 €	-32%
Velonecy					0 €	38 133 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT					62 310 €	95 473 €	53%
II) Recettes							
FCTVA					536 €	2 572 €	380%
Remboursements sur charges sociales					0 €	213 €	
Participations					1 795 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT					2 331 €	2 785 €	19%
Résultat					-59 978 €	-92 688 €	-55%
Investissement							
I) Dépenses							
Divers				50 €	3 966 €	0 €	
Etude et travaux pistes cyclables	139 383 €	237 910 €	642 056 €	299 324 €	165 394 €	257 230 €	56%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	139 383 €	237 910 €	642 056 €	299 373 €	169 360 €	257 230 €	52%
II) Recettes							
FCTVA	59 422 €	35 282 €	69 188 €	27 139 €	4 312 €	32 037 €	643%
Subventions	375 699 €	0 €	229 320 €	2 700 €	271 871 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	435 121 €	35 282 €	298 508 €	29 839 €	276 184 €	32 037 €	-88%
Résultat	295 738 €	-202 628 €	-343 548 €	-269 535 €	106 824 €	-225 193 €	-311%
RESULTAT DE L'ANNEE	295 738 €	-202 628 €	-343 548 €	-269 535 €	46 845 €	-225 193 €	-581%
Population INSEE de l'année	15 686	15 918	16 057	16 288	16 382	16 676	
€/Habitants	18,85	-12,73	-21,40	-16,55	2,86	-13,50	

La CCFU propose aux familles une offre complémentaire et diversifiée des modes de garde.

La CCFU gère :

- 3 structures d'accueil collectif intercommunales :
 - La crèche « Les Petits Chamois » à La Balme de Sillingy (30 places)
 - La petite crèche « Natur'Eveil » à Sillingy (20 places)
 - La micro-crèche « La Vallée des Elfes » à Lovagny (10 places)

- Un relais petite enfance (RPE) intercommunal

Et subventionne une micro-chère privée « La Petite Ours » sur la commune de Sallenôves.

LA CRECHE « LES PETITS CHAMOIS » - LA BALME DE SILLINGY :

La **petite crèche Les Petits Chamois** a été ouverte du 1^{er} janvier au 31 juillet 2025 avec un agrément de 21 enfants. La structure a fermé le 31 juillet 2025. Cet établissement a pu accueillir 33 familles et 35 enfants.

La nouvelle crèche **des Petits Chamois** a ouvert au 1^{er} septembre 2025 dans les nouveaux locaux situés dans le bâtiment du pôle intercommunal des services à la personne. Cet établissement dispose de 30 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Il propose des places de crèches occasionnelles et régulières. Elle a accueilli 40 familles et 42 enfants familles du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.

Petite Crèche Les Petits Chamois (agrément 21 places)

VILLE	NBRE DE FAMILLES		NBRE D'ENFANTS	
CHOISY	2	6%	2	6%
LA BALME DE SILLINGY	15	43%	17	45%
MESIGNY	3	9%	3	9%
SALLENOVES	2	6%	2	6%
SILLINGY	8	21%	8	21%
LOVAGNY	1	3%	1	3%
AUTRES	2	6%	2	6%

Taux de présence
du 1^{er} janvier au 31
juillet 2025 70.51 %

Crèche Les Petits Chamois (agrément 30 places)

VILLE	NBRE DE FAMILLES		NBRE D'ENFANTS	
CHOISY	4	10%	4	10%
LA BALME DE SILLINGY	22	55%	24	57%
MESIGNY	3	7%	3	7%
SALLENOVES	1	2.5%	1	2.5%
SILLINGY	9	22.5%	9	22.5%
LOVAGNY	1	2.5%	1	2.5%
AUTRES	0	0	0	0

Taux de présence
du 1^{er} septembre au
31 décembre 2025
56.66 %

BILAN FINANCIER 2025 LA PETITE CRECHE LES PETITS CHAMOIS :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Charges à caractère général et de gestion courante	54 953 €	72 045 €	86 149 €	90 816 €	90 523 €	115 930 €	28%
Charges de personnel retraitées	414 198 €	426 587 €	413 566 €	399 958 €	462 029 €	495 880 €	7%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	469 151 €	498 632 €	499 715 €	490 775 €	552 552 €	611 810 €	11%
II) Recettes							
Participation des familles	48 381 €	68 084 €	71 083 €	75 560 €	74 869 €	94 396 €	26%
Participation CAF	215 293 €	179 675 €	147 908 €	190 312 €	214 111 €	124 075 €	-42%
fctva sur dépenses de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	17 €	41 €	144%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	263 674 €	247 759 €	219 191 €	265 872 €	288 997 €	218 512 €	-24%
RESULTAT DE L'ANNEE	-205 477 €	-250 873 €	-280 524 €	-224 903 €	-263 555 €	-393 298 €	49%
Cout du berceau	7 903 €	10 311 €	13 358 €	10 710 €	12 550 €	15 891 €	27%

L'augmentation des dépenses et la dégradation du résultat en 2025 s'expliquent par :

> Le passage de 20 à 30 places en septembre 2025.

> Le non-rattachement du solde de la subvention CAF de 2025 perçu en 2026 qui génère une baisse par rapport aux années précédentes où le solde était rattaché. L'objectif est de prendre en compte pour une année N les montants de subvention réellement perçus sur l'année. Le coût du berceau serait d'environ 12 735 € en intégrant le solde de la subvention CAF.

LA PETITE CRECHE « NATUR'EVEIL » - SILLINGY :

Depuis le 05/01/2023 la petite crèche Natur'éveil accueille 20 à 22 enfants par jour et environ 35 familles chaque année. En 2025, 52 enfants ont pu bénéficier d'un accueil régulier ou occasionnel. Cette année, les familles ont choisi des contrats à moins de 5 jours, ce qui a permis d'accueillir plus d'enfants, cependant le mercredi reste un jour moins demandé. Il a été difficile de combler les places ce jour sur toute l'année. Nous observons également une baisse de demande d'accueil occasionnel, les nombreuses micro-crèches privées proposant une nouvelle offre sur le territoire. Le taux de présence a légèrement augmenté.

VILLE	NBRE DE FAMILLES		NBRE D'ENFANTS	
CHOISY	2	5%	2	4%
LA BALME DE SILLINGY	10	21%	10	22%
SILLINGY	25	62.9%	27	59%
MESIGNY	1	2%	1	2%
SALLENOVES	1	2%	1	2%
AUTRES	3	7.1%	4	11%

Taux de
présence 2025 :
76.41 %

BILAN FINANCIER 2025 NATUR'EVEIL :

Les dépenses de fonctionnement se sont stabilisées sur cette 2^{ème} année et la structure a trouvé son équilibre. Néanmoins, le résultat 2025 est dégradé en raison du non-rattachement du solde de la subvention CAF 2025 perçu en 2026. En intégrant le solde de la subvention CAF, le coût du berceau serait de 8 682 €, un résultat nettement amélioré grâce à un bon taux de remplissage, une maîtrise des coûts et une augmentation significative des subventions de la CAF liée aux nouvelles places créées en 2023 (augmentation non limitée dans le temps).

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
I) Dépenses	10 places		20 places				
Charges à caractère général et de gestion courante	24 217 €	32 744 €	37 069 €	94 763 €	76 168 €	83 728 €	10%
Charges de personnel	160 461 €	155 983 €	187 647 €	359 137 €	385 402 €	378 986 €	-2%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	184 678 €	188 727 €	224 716 €	453 900 €	461 570 €	462 713 €	0%
II) Recettes							
Participation des familles	18 366 €	29 237 €	28 078 €	62 596 €	80 401 €	90 045 €	12%
Participation CAF	86 076 €	64 812 €	66 997 €	161 859 €	236 052 €	105 306 €	-55%
Produits divers de gestion courante & autres	0 €	0 €	158 €	164 €	405 €	340 €	-16%
fctva sur dépenses de fonctionnement	0 €	26 €	0 €	0 €	49 €	147 €	199%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	104 442 €	94 075 €	95 233 €	224 619 €	316 906 €	195 838 €	-38%
RESULTAT DE L'ANNEE	-80 236 €	-94 652 €	-129 483 €	-229 281 €	-144 663 €	-266 875 €	84%
Cout du berceau	8 024 €	9 465 €	12 948 €	11 464 €	7 233 €	13 344 €	84%

MICRO-CRECHE « LA VALLEE DES ELFES » :

Cet établissement dispose de 10 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans, en contrat occasionnel ou régulier. 24 enfants et 21 familles ont été accueillies en 2025. (3 fratries)
 Les familles résidant à Lovagny sont majoritaires, ce qui fait de la micro crèche un EAJE de proximité.
 Le taux de présence est en légère augmentation par rapport à 2024. (75%)

VILLE	NBRE DE FAMILLES		NBRE D'ENFANTS	
CHOISY	1	4.76%	1	4.17%
LA BALME DE SILLINGY	1	4.76%	1	4.17%
LOVAGNY	15	71.43%	18	75%
SILLINGY	3	14.29%	3	12.49%
CHAVANOD	1	4.76%	1	4.17%

Taux de présence 2025 : 77.73 %

BILAN FINANCIER 2025 VALLEE DES ELFES :

Comme pour les autres structures, le résultat 2025 est dégradé en raison du non-rattachement du solde de la subvention CAF 2025 perçu en 2026. En intégrant le solde de la subvention CAF, le coût du berceau serait de 11 377 €.

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Charges à caractère général et de gestion courante	30 300 €	39 618 €	46 155 €	50 854 €	44 567 €	49 601 €	11%
Charges de personnel retraitées	172 841 €	169 758 €	165 545 €	196 647 €	205 185 €	212 230 €	3%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	203 141 €	209 376 €	211 700 €	247 501 €	249 752 €	261 831 €	5%
II) Recettes							
Participation des familles	21 877 €	38 757 €	41 926 €	42 810 €	41 603 €	50 283 €	21%
Participation CAF	81 992 €	92 273 €	81 679 €	89 906 €	94 652 €	54 144 €	-43%
Produits divers de gestion courante & autres	21 €	0 €	118 €	0 €	640 €	0 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	24 €	119 €	0 €	324 €	128 €	41 €	-68%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	103 914 €	131 149 €	123 724 €	133 041 €	137 023 €	104 468 €	-24%
RESULTAT DE L'ANNEE	-99 227 €	-78 227 €	-87 977 €	-114 460 €	-112 729 €	-157 363 €	40%
Cout du berceau	9 923 €	7 823 €	8 798 €	11 446 €	11 273 €	15 736 €	40%

SYNTHESE BILAN FINANCIER 2025 DES 3 CRECHES :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation
I) Dépenses		41 places		51 places			2025/2024
Charges à caractère général	109 470 €	144 407 €	169 373 €	236 432 €	211 257 €	249 259 €	18%
Charges de personnel	747 500 €	752 328 €	766 759 €	955 743 €	1 052 616 €	1 087 096 €	3%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	856 970 €	896 735 €	936 131 €	1 192 175 €	1 263 873 €	1 336 354 €	6%
II) Recettes							
Participation des familles	88 624 €	136 078 €	141 087 €	180 966 €	196 873 €	234 724 €	19%
Participation CAF	383 361 €	336 760 €	296 584 €	442 078 €	544 815 €	283 525 €	-48%
Produits divers de gestion courante	21 €	0 €	476 €	164 €	1 045 €	340 €	-67%
fctva sur dépenses de fonctionnement	24 €	145 €	0 €	324 €	194 €	229 €	18%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	472 030 €	472 983 €	438 147 €	623 532 €	742 927 €	518 818 €	-30%
RESULTAT DE L'ANNEE	-384 940 €	-423 752 €	-497 984 €	-568 643 €	-520 947 €	-817 537 €	57%
Cout du berceau	8 617 €	9 200 €	11 701 €	11 207 €	10 352 €	14 063 €	36%

Le changement de méthode de comptabilisation des subventions de la CAF avec le non-rattachement à l'exercice comptable de l'année N du solde de la subvention CAF de l'année N perçu en N+1 explique la dégradation du résultat de l'année qui retrouvera un niveau normal dès 2026.

Il est à noter que l'évolution des dépenses et recettes est maîtrisée.

RELAIS PETITE ENFANCE :

Le RPE (Relais d'Assistantes Maternelles) permet d'améliorer et de coordonner l'offre d'accueil individuel sur le territoire.

Ce service est essentiel et structurant compte tenu de la forte représentation des assistantes maternelles qui représentent le principal mode de garde des 0-6 ans.

En 2025, le nombre d'assistantes maternelles agréées en activité a été de 100, ce qui représente 323 places d'accueil individuel.

Le RPE fonctionne grâce à une animatrice à 80% qui assure l'accueil physique des parents et des professionnels, le travail administratif (mise à jour des listings, suivi CAF, participation au réseau des RPE, communication, suivi du budget ...), l'organisation des formations de professionnalisation pour les assistantes maternelles, l'organisation des temps collectifs d'animation.

En 2025, l'animatrice a traité 337 questions des professionnelles concernant essentiellement le contrat de travail et la formation, 129 questions des parents employeurs concernant le contrat de travail et 197 contacts pour des demandes d'un mode de garde.

ACTIONS 2025 :

> Accueil collectif

Les séances d'accueil collectif des assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent ont lieu dans la salle partagée du nouveau Pôle Petite Enfance de Sillingy. Pendant l'année, 42 **ateliers d'éveil ont été organisés**, 39 assistantes maternelles ont participé accompagnées de 84 enfants. La baisse significative de la participation aux ateliers organisés à Mésigny constaté pendant l'année 2023 et confirmé en 2024, a conduit à recentrer l'accueil collectif à Sillingy sur 2 matinées.

> Formations / conférences

Le RPE a organisé des conférences thématiques en soirée sur des sujets concernant la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Aussi, une formation d'initiation à l'ukulélé s'est déroulée en fin année et a été un franc succès. Par la suite, lors des ateliers d'animation, les participantes ont fait profiter les enfants et leurs collègues des chansons apprises.

Les principales missions de la coordinatrice petite enfance sont les suivantes :

- **Animer le guichet unique petite enfance** : lien entre les institutions, acteurs et population, favoriser l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant, avec une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou de pauvreté.
- **Assurer le lien avec les partenaires et les réseaux professionnels** : organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques, organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité, favoriser les échanges d'expériences.
- **Contribuer à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre** : concevoir en mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation, réaliser une veille réglementaire, des outils et méthodes du développement territorial, exploiter les résultats de l'évaluation.

Dans le cadre de sa mission de chargée de coopération CTG pour le volet petite enfance, la coordinatrice a participé aux 3 réunions de travail organisée en 2025 en faisant le lien avec la chargée de coopération sur les thématiques enfance jeunesse.

Le temps de travail dédié à cette coordination représente 0,20 ETP.

BILAN FINANCIER 2025 RPE / COORDINATION PETITE ENFANCE :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Fournitures (pédagogiques, administratives, petit équipement)	117 €	4 017 €	2 903 €	1 555 €	1 803 €	377 €	-79%
Frais de nettoyage des locaux				2 280 €	2 443 €	3 649 €	49%
Charges de personnel retraitées, Elus et charges de gestion courante	42 604 €	34 522 €	36 780 €	44 938 €	61 191 €	55 659 €	-9%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	42 721 €	38 539 €	39 683 €	48 773 €	65 437 €	59 685 €	-9%
II) Recettes							
Subventions CAF	31 886 €	39 111 €	31 209 €	36 319 €	62 178 €	27 602 €	-56%
Remboursement mise à disposition personnel	8 494 €	1 969 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Produits divers de gestion courante	0 €	0 €	0 €	907 €	20 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	40 380 €	41 080 €	31 209 €	37 226 €	62 198 €	27 602 €	-56%
Résultat	-2 341 €	2 540 €	-8 475 €	-11 547 €	-3 239 €	-32 083 €	-890%
RESULTAT DE L'ANNEE	-2 341 €	2 540 €	-8 475 €	-11 547 €	-3 239 €	-32 083 €	-890%
Population INSEE de l'année	15 686	15 918	16 057	16 288	16 382	16 676	2%
€/Habitants	-0,15	0,16	-0,53	-0,71	-0,20	-1,92	873%

SUBVENTION MICRO-CRECHE PRIVEE LA PETITE OURS :

La CCFU subventionne la micro-crèche privée « La Petite Ours » de Sallenôves gérée par Planet Karapat. Cette structure privée propose 12 places PSU et permet de couvrir le nord du territoire en places d'accueil régulier à un tarif accessible.

BILAN FINANCIER 2025 :

Le soutien financier de la CCFU s'élève à 9 500 € par place, soit 114 000 € / an.

La subvention 2024 (de septembre à décembre soit 4 mois) a été versée en 2025, ce qui explique la forte variation sur cette année.

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Coût prestation	107 307 €	108 608 €	110 772 €	115 315 €	79 311 €	152 000 €	92%
Frais de mise à disposition des locaux remboursés aux communes	4 425 €	4 510 €	2 000 €	4 375 €	1 500 €	-1 350 €	-190%
Frais de nettoyage des locaux				2 280 €	1 217 €		-100%
Annonce marché public		1 448 €					
Total	111 732 €	114 566 €	112 772 €	121 969 €	82 028 €	150 650 €	84%
II) Recettes							
Subvention CAF	39 445 €	38 831 €	38 065 €	37 298 €		23 264 €	
Total	39 445 €	38 831 €	38 065 €	37 298 €	0 €	23 264 €	
Coût CCFU	-72 287 €	75 734 €	74 707 €	84 671 €	82 028 €	127 386 €	-55%

SYNTHESE PETITE ENFANCE 2025 :

Services	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
Crèche La Balme de Sillingy	237 018	205 477 €	250 874 €	280 525 €	224 902 €	263 555 €	393 298 €	49%
Crèche MIC Sillingy	91 705	80 236 €	94 652 €	129 483 €	229 281 €	144 663 €	266 875 €	84%
Crèche MIC Lovagny	66 612	99 227 €	78 227 €	87 977 €	114 460 €	112 729 €	157 363 €	40%
RPE	3 672	2 340 €	-2 540 €	8 475 €	11 547 €	3 239 €	32 083 €	891%
Garderie itinérante	75 469	72 288 €	75 734 €	74 707 €	84 671 €	82 028 €	127 386 €	55%
Total	474 476	459 568 €	496 947 €	583 189 €	664 861 €	606 214 €	977 006 €	61%
Population INSEE de l'année	15508	15686	15918	16057	16288	16382	16676	2%
Coût / habitant (€ /hbt)	30,6	29,3	31,22	36,32	40,82	37,00	58,59	58%

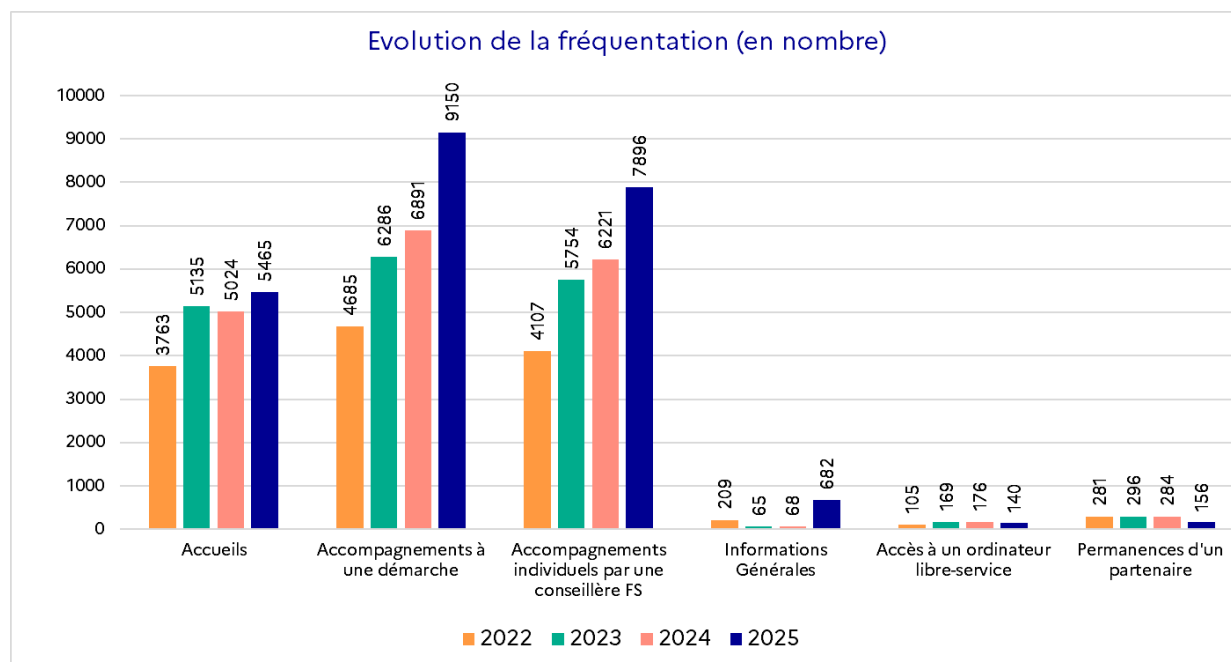
FRANCE SERVICES

L'année 2025 a été marquée par de nombreux événements pour la France Services :

- L'arrivée d'une **apprentie** en formation BTS Economie Sociale et Familiale (ESF) en septembre
- L'arrivée dans le bouquet d'un nouvel **opérateur** : l'URSSAF
- L'**intégration en novembre de la maison intercommunale des services à la personne** avec une modification des horaires d'accueil.
- Le **retrait de la borne de satisfaction** à la suite d'une décision de l'ANCT pour réduire le budget.
- La **sortie du référentiel national des démarches relatives aux opérateurs France Services** en décembre. Référentiel très attendu par les conseillères France Services afin de préciser leur cadre d'intervention.
- En fin d'année, l'**assermentation de Mme POZZO conciliatrice de justice et de la reprise des permanences au sein de la France Services**.

LES CHIFFRES CLES

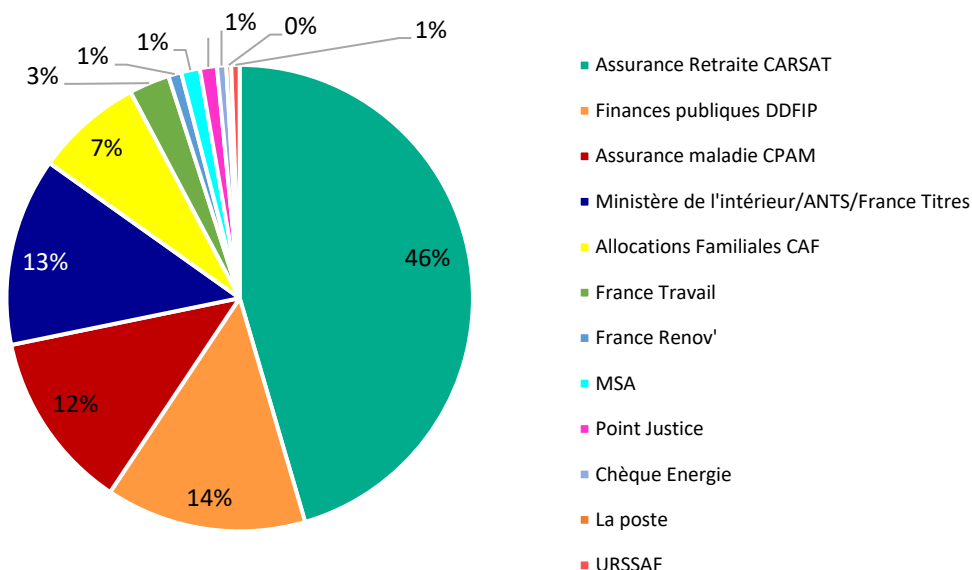
La fréquentation de la France Services continue d'augmenter. Il y a eu 5 465 sollicitations du service dont 45.9% de primo-usagers. Ce qui représente 9 150 accompagnements à une démarche, 156 rdv avec un partenaire, 140 accès à un ordinateur en libre-service, 682 demandes d'informations générales et 62 ateliers.



Les usagers ont été accompagnés principalement pour réaliser les démarches suivantes :

- Constituer et suivre leur dossier retraite ou de réversion.
- Réaliser leur déclaration d'impôt, mettre à jour leur prélèvement à la source, récupérer des documents fiscaux.
- Effectuer des démarches liées à l'immatriculation de véhicule ou au permis de conduire.
- Consulter et éditer des informations sur leur compte Ameli.
- Demander des allocations auprès de la CAF.

Répartition des accompagnements par opérateur



LE PROFIL DES USAGERS

Le public accueilli est varié tant par son profil en compétence numérique, que par son genre, ou par son statut d'activité que par son âge.

Les usagers viennent dans 95% des situations pour réaliser une démarche mais tous n'ont pas le même niveau d'autonomie.

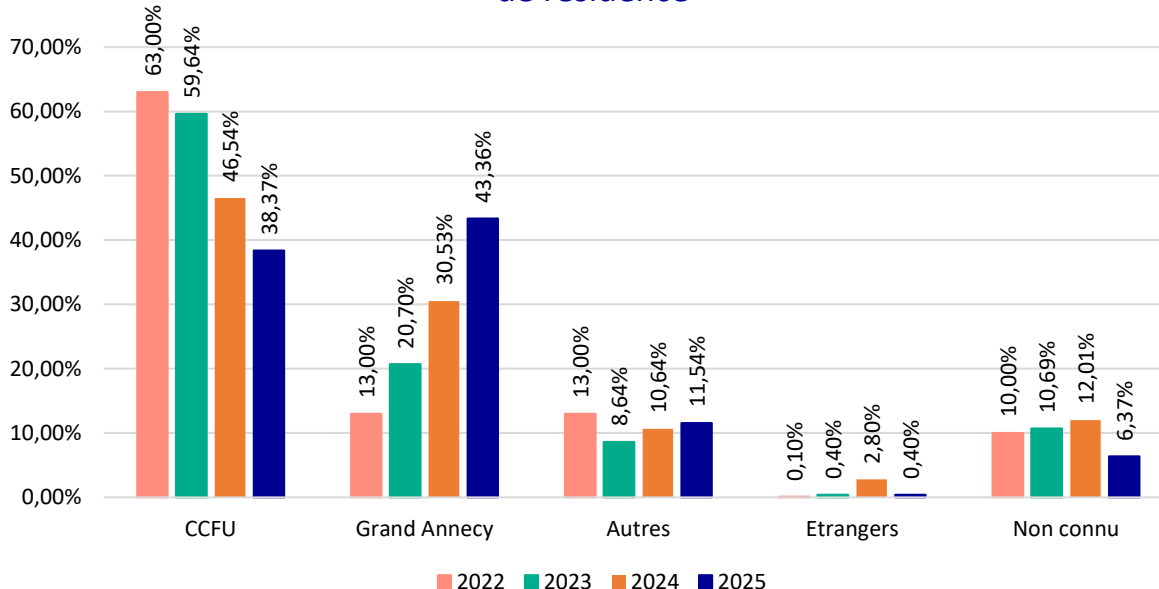
> 52.02% sont des femmes et 39% des hommes.

> 6% d'actifs occupés - 27% de retraités - 11% d'inactifs - 8% d'actifs chômeurs

> 86.18% des usagers ont 45 ans ou plus dont 32.40% ont 65 ans ou plus.

Cette année, comme les années précédentes, **la proportion d'usagers habitant le territoire du Grand Annecy a augmenté atteignant une moyenne de 43.36%.**

Evolution de la répartition des usagers en fonction de leur lieu de résidence



BILAN FINANCIER 2025 :

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026

ID : 074-217400266-20260928-DEL_2026_073-DE



Fonctionnement	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses						
Charges à caractère général et autres charges	28 021 €	26 084 €	19 576 €	20 753 €	22 710 €	9%
Charges de personnel & Elus	16 278 €	71 401 €	96 396 €	98 517 €	117 108 €	19%
Charges financières (emprunt 2025)					3 784 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	44 299 €	97 485 €	115 973 €	119 270 €	143 603 €	20%
II) Recettes						
Subvention Etat	15 000 €	30 000 €	35 000 €	40 000 €	45 000 €	13%
Subvention Département	15 000 €	30 000 €	35 000 €	31 500 €	27 000 €	-14%
Remboursement personnel	0 €	678 €	2 047 €	4 408 €	3 185 €	-28%
FCTVA & autres	0 €	4 111 €	0 €	94 €	160 €	71%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	30 000 €	64 789 €	72 047 €	76 002 €	75 345 €	-1%
Résultat	-14 299 €	-32 696 €	-43 926 €	-43 268 €	-68 258 €	-58%
RESULTAT DE L'ANNEE	-14 299 €	-32 696 €	-43 926 €	-43 268 €	-68 258 €	-58%
Population INSEE de l'année	15918	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-0,90 €	-2,04 €	-2,70 €	-2,64 €	-4,09 €	-55%

SOUTIEN A L'ASSOCIATION ADMR

La CCFU verse une subvention annuelle à l'ADMR Petites Ussets et Fier pour participer au financement de ses frais de fonctionnement.

Le montant de la subvention est de **38 000 €** en 2025.

La CCFU met également à disposition de l'association le local « Cœur de Balme » situé à La Balme de Sillingy. Le coût annuel de fonctionnement de ce local s'élève à **3 374.80 €**.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Dans le cadre du partenariat avec l'ADMR pour le service de portage des repas à domicile, la CCFU prend en charge la location du véhicule frigorifique pour un coût annuel de **10 999.44 € en 2025**.

MISSION LOCALE JEUNE DU BASSIN ANNECIEN

La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire, pour résoudre l'ensemble des problèmes que posent leur parcours d'accès à l'emploi et leur insertion sociale.

La CCFU octroie une participation financière à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) de **11 450 €** pour l'année 2025.

MAISON DES SERVICES

La CCFU met à disposition des différents partenaires de l'aide à la personne (ADMR, CCAS, MLJBA) un local situé 4 rue Colle Umberto à La Balme de Sillingy.

BILAN FINANCIER MAISON DES SERVICES 2025 :

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026

ID : 074-217400266-20260928-DEL_2026_073-DE



Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Fournitures (électricité et petit équipement)	1 470 €	1 943 €	2 564 €	2 870 €	3 115 €	3 387 €	9%
Services extérieurs (frais d'entretien, contrôles et photocopieur) et réparation	1 824 €	1 760 €	2 688 €	1 399 €	5 434 €	32 €	-99%
Charges de copropriété et assurance	2 908 €	1 689 €	4 466 €	4 764 €	961 €	1 942 €	102%
Frais de télécommunications et nettoyage	7 040 €	8 479 €	8 581 €	3 338 €	3 960 €	6 313 €	59%
Organisation semaine bleue	0 €	0 €	1 880 €				
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	13 242 €	13 871 €	20 178 €	12 371 €	13 470 €	11 674 €	-13%
II) Recettes							
Revenus des immeubles			4 367 €	3 583 €	3 482 €	3 375 €	-3%
Remboursement franchise assurance					6 639 €		
Fctva			281 €	581 €	541 €	489 €	-10%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	4 648 €	4 164 €	10 661 €	3 864 €	-64%
Résultat	-13 242 €	-13 871 €	-15 530 €	-8 207 €	-2 809 €	-7 810 €	-178%
RESULTAT DE L'ANNEE	-13 242 €	-13 871 €	-15 530 €	-8 207 €	-2 809 €	-7 810 €	-178%
Population INSEE de l'année	15686	15918	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-0,84	-0,87	-0,97	-0,50	-0,17	-0,47	-173%

SYNTHESE SERVICES A LA PERSONNE

NB : synthèse uniquement en section de fonctionnement

Services	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
ADMR	33 000 €	35 002 €	34 373 €	35 000 €	38 000 €	38 000 €	0%
Portage repas	8 015 €	8 400 €	9 279 €	9 048 €	9 894 €	10 999 €	11%
MLJBA	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	9 000 €	11 450 €	27%
France Services	0 €	14 299 €	32 696 €	43 926 €	43 268 €	68 258 €	58%
Maison des Services	13 242 €	13 871 €	15 530 €	8 207 €	2 809 €	7 810 €	178%
Etude analyse besoins sociaux			7 200 €				
Total	61 757 €	79 072 €	106 578 €	103 681 €	102 971 €	136 517 €	33%
Population INSEE de l'année	15686	15918	16057	16288	16382	16676	2%
Coût / habitant (€ /hbt)	3,94	4,97	6,64	6,37	6,29	8,19	30%

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

A l'issue des différentes démarches de concertation avec les partenaires, le PLH de la CCFU a été approuvé en janvier 2024 avec le programme d'actions suivant :

	Actions
1	Veiller à la maîtrise de la programmation de logements à l'échelle intercommunale
2	Veiller à la qualité de l'offre de logements produite sur le territoire
3	Programmer le développement du parc social sur le territoire
4	Programmer la réalisation d'une offre en accession encadrée
5	Définir des opportunités de développement d'une offre locative complémentaire au parc social classique
6	Apporter des réponses aux besoins des personnes âgées
7	Répondre aux obligations relatives à l'accueil et à la sédentarisation des Gens du Voyage
8	Maîtriser l'évolution du parc social intercommunal
9	Poursuivre les efforts d'accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat
10	Installer une gouvernance partenariale autour du logement social et des attributions
11	Installer une gouvernance partenariale du PLH

Plusieurs actions ont été menées en 2025 :

Actions CCFU

> Une réflexion a été menée pour définir des critères de bonification des subventions octroyées pour la construction de logements sociaux pour les opérations à proximité des transports en commun ; Ce travail a abouti par une délibération cadre en mars 2025. Dans ce cadre, la CCFU a versé 36 547,65 € de subventions pour la production de 14 logements sur la commune de La Balme de Sillingy.

> Une collaboration a été engagée avec l'ADIL pour travailler sur la mise en œuvre d'un observatoire de l'habitat permettant notamment d'alimenter les bilans annuels et triennaux du PLU. Un stagiaire a participé à ce travail au printemps 2025.

> Le travail sur la charte des bonnes pratiques de construction a été achevé et a abouti à la production d'un outil de communication pédagogique destiné aux porteurs de projets sur le territoire. Cet outil a été diffusé auprès de tous les partenaires de la construction : bailleurs sociaux, promoteurs, architectes, géomètres, constructeurs, etc.

Actions portées par le service Urbanisme mutualisé

> Le service mutualisé Urbanisme a accompagné les communes dans les évolutions de leur PLU afin de respecter les préconisations du PLH en termes de production de logements sociaux notamment. Elle a notamment piloté la révision allégée de la commune de La Balme de Sillingy visant à ouvrir un secteur avec 50% de logements sociaux et une résidence sénior ou multigénérationnelle.

> Le service Urbanisme a également accompagné la commune de Sillingy sur un projet d'habitat inclusif.

SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION DE L'HABITAT (SPRH)

Concernant la rénovation thermique du parc privé, la CCFU a participé en 2021 à la candidature départementale pour répondre à l'appel à manifestation lancé par la région Auvergne-Rhône-Alpes relatif au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH). Ce fonctionnement a été complètement revu en 2025 en raison du retrait de la Région et du Conseil Départemental de Haute-Savoie et de la nouvelle mouture du service désormais appelé Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH).

Un nouveau mode de fonctionnement a ainsi été mis en place au 01/01/2025 par le biais d'une contractualisation entre la CCFU et l'association ASDER, couplée de la signature d'un pacte territorial entre l'Etat et l'association ASDER.

Ce service comprend :

- Un standard téléphonique
- Des permanences sur le territoire, au rythme de deux demi-journées par mois.

Ces accompagnements visent à répondre aux demandes et interrogations de la population sur des projets de rénovation énergétique de l'habitat, sur les travaux adaptés et sur les aides existantes.

Des réflexions sur l'élargissement de cet accompagnement aux thématiques habitat indigne et adaptation du logement pour le maintien à domicile (perte d'autonomie) ont démarrés afin d'être prêt sur 2026.

151 demandes ont été traitées sur l'année 2025 dont :

- 120 échanges téléphoniques
- 31 rendez-vous physiques lors des permanences
- Pas d'accompagnement personnalisé avec visites de site

D'autres actions transversales ont été menées : une nouvelle identité graphique a été créée pour ce nouveau service, avec le développement de nouveaux outils de communication et de prise de rdv en ligne.

Une balade thermographique s'est également tenue en mars 2025 sur la commune de Sillingy avec 15 participants pour sensibiliser sur les déperditions d'énergie.

BILAN FINANCIER HABITAT 2025 :

Fonctionnement	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses					
Charges à caractère général	35 110 €	7 200 €	11 369 €	1 076 €	-91%
Charges de personnel	10 999 €	11 557 €	12 484 €	12 821 €	3%
Autres charges de gestion courante	2 168 €	11 012 €	42 648 €	11 048 €	-74%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	48 277 €	29 769 €	66 500 €	24 946 €	-62%
II) Recettes					
	0 €	0 €	0 €	9 875 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	9 875 €	
Résultat	-48 277 €	-29 769 €	-66 500 €	-15 071 €	77%

Investissement	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses					
Subventions d'équipement aux Communes	121 368 €	19 595 €	118 942 €	40 202 €	-66%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	121 368 €	19 595 €	118 942 €	40 202 €	-66%
II) Recettes					
	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Résultat	-121 368 €	-19 595 €	-118 942 €	-40 202 €	66%

	2022	2023	2024	2025	
RESULTAT DE L'ANNEE	-169 645 €	-49 364 €	-185 443 €	-55 273 €	70%
Population INSEE de l'année	16 057	16 288	16 382	16 676	
€/Habitants	-10,57	-3,03	-11,32	-3,31	71%

AIRE D'ACCUEIL ET TERRAINS FAMILIAUX DE L'ORATOIRE

Le site des gens du voyage de l'Oratoire est composé :

- D'une aire d'accueil de 10 places
- De 8 places de terrains familiaux

Les missions de gardiennage et d'entretien du site sont assurées par un agent à hauteur d'1/2 ETP.



Sur 2025, le taux d'occupation des terrains familiaux est de 100 %, celui de l'aire d'accueil de 80 %.

En 2025, des travaux de raccordement et mise en séparatif des mobiles home et caravanes ont été réalisés, ainsi que la reprise et le dévoiement du collecteur d'eaux usées dans le cadre des travaux de la route départementale 1508.

BILAN FINANCIER 2025 GENS DU VOYAGE

Fonctionnement	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	108 290 €	13 643 €	96 542 €	140 906 €	182 450 €	152 038 €	79 768 €	-48%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	15 004 €	1 736 €	31 225 €	39 832 €	56 532 €	57 326 €	46 868 €	-18%
Résultat	-93 286 €	-11 907 €	-65 316 €	-101 073 €	-125 918 €	-94 713 €	-32 900 €	-65%

Investissement	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	70 497 €	1 053 928 €	294 706 €	14 124 €	17 706 €	31 052 €	12 980 €	-58%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	62 208 €	198 129 €	72 400 €	456 €	6 204 €	2 060 €	-67%
Résultat	-70 497 €	-991 720 €	-96 577 €	58 276 €	-17 250 €	-24 849 €	-10 920 €	-56%

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
RESULTAT DE L'ANNEE	-163 783 €	-1003627	-161 894 €	-42 798 €	-143 168 €	-119 561 €	-43 820 €	63%
Population INSEE de l'année	15508	15686	15918	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-10,56	-63,98	-10,17 €	-2,67 €	-8,79 €	-7,30 €	-2,63 €	64%

La baisse importante des dépenses en 2025 s'explique par :

- la baisse des dépenses d'énergie.
- le changement de mode de gestion avec le recrutement d'un agent à ½ ETP à la place d'un contrat de prestation de service avec un gestionnaire privé.

ECONOMIE ET TOURISME

ANIMATION ECONOMIQUE

INFORMATION

La politique économique de la CCFU a pour objectif d'instaurer un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance des entreprises. Pour ce faire, les entreprises ont à leur disposition un interlocuteur privilégié au sein de la CCFU pour répondre à leurs questions et besoins du quotidien :

- Information sur les diverses réglementations en vigueur
- Accompagnement dans la création d'une activité
- Demande de signalétique
- Recensement de locaux vacants / fonciers disponibles
- Instruction pour toutes demandes d'enseignement, préenseignement et publicité

PARTENARIATS

Dans la continuité des années 2023 et 2024, la CCFU a renouvelé en 2025 son partenariat avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) afin d'accompagner les porteurs de projet via des microcrédits, des conseils personnalisés et des formations pratiques. En 2025, L'ADIE a ainsi accompagné 2 porteurs de projets pour 4700€ de micro-crédit engagé sur le territoire.

En parallèle, La CCFU a poursuivi son engagement en faveur de la création d'entreprise en s'appuyant sur son partenariat avec le réseau Initiative Grand Annecy (IGA) spécialisé dans l'accompagnement à la création, au développement et à la croissance des entreprises. Pour l'année 2025, 13 porteurs de projet du territoire ont été accompagnés par IGA, représentant 231 000€ de prêt d'honneur engagé sur le territoire.

La CCFU s'appuie également sur ses partenaires comme la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour accompagner les entreprises à chaque étape de leur parcours.

ANIMATION ECONOMIQUE

La CCFU a organisé tout au long de l'année 2025 différentes **rencontres thématiques pour favoriser les échanges entre acteurs économiques, élus et partenaires locaux**.

- Soirée des vœux aux acteurs économiques
- Conférence thématique : « L'IA en entreprise, de l'effet WOW aux usages utiles », « Comment prévenir la cybercriminalité dans mon entreprise ? »
- 1 atelier en petit comité : « Comment va ma boîte ? »
- 1 réunion de présentation de l'accès à la nouvelle déchetterie intercommunale pour les professionnels
- 1 session de formation SST (Sauveteur Secouriste au Travail) encadrées par le SDIS

Ces temps d'échanges permettent de maintenir une proximité avec les chefs d'entreprise, qui ne sollicitent pas toujours spontanément la CCFU dans leurs questionnements quotidiens. Ils constituent également une opportunité de créer du lien, de favoriser les rencontres entre acteurs économiques du territoire et de faire émerger de nouvelles synergies au sein de l'écosystème local.

Fonctionnement	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses					
Charges à caractère général	34 950 €	23 771 €	20 644 €	2 550 €	-88%
Charges de personnel	28 115 €	24 698 €	25 161 €	47 848 €	90%
Autres charges de gestion courante	2 304 €	7 534 €	19 733 €	29 258 €	48%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	65 369 €	56 003 €	65 538 €	79 656 €	22%
II) Recettes					
FCTVA	263 €	210 €			
Remboursement personnel			294 €	938 €	219%
Divers				42 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	263 €	210 €	294 €	980 €	233%
Résultat	-65 106 €	-55 793 €	-65 244 €	-78 676 €	-21%

Investissement	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses					
Concessions et droits similaires	1 200 €	0 €	0 €	0 €	
Installations de voirie	6 627 €	2 276 €	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	7 827 €	2 276 €	0 €	0 €	
II) Recettes					
FCTVA	1 996 €	1 460 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 996 €	1 460 €	0 €	0 €	
Résultat	-5 832 €	-815 €	0 €	0 €	

	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
RESULTAT DE L'ANNEE	-70 938 €	-56 608 €	-65 244 €	-78 676 €	-21%
Population INSEE de l'année	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-4,42	-3,48	-3,98	-4,72	-18%

L'augmentation des charges de personnel correspond à une modification de la répartition du coût de l'agent chargé de missions Economie et Tourisme : 80% Economie / 20% Tourisme alors que la répartition était 50 / 50 jusqu'en 2024. Cette modification vise à coller à la réalité.

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

La CCFU a poursuivi en 2025 les projets de développement engagés sur plusieurs zones :

TRAVAUX ZAE BROMINES

En 2025, la CCFU a poursuivi le projet de requalification de la route de Bromines à Sillingy, engagé en lien avec la commune. L'objectif est de transformer cette rue aujourd'hui très passante en un axe plus lisible, plus sécurisé et plus agréable à vivre et à travailler. Cette requalification prévoit une meilleure organisation des espaces pour tous les usages : stationnement, cheminements piétons, pistes cyclables et circulation automobile. Le nouvel aménagement contribuera à renforcer l'attractivité de la zone, à améliorer le confort des salariés et des visiteurs, et à accompagner le développement des entreprises déjà implantées, comme celles à venir.

L'année 2024 a été principalement consacrée à la finalisation du volet foncier et juridique. Dans ce cadre, les études engagées ont permis de définir un montage adapté intégrant des servitudes, afin de permettre la réalisation des travaux sur des emprises privées tout en garantissant la pérennité et l'entretien des aménagements.

Le premier semestre de 2025 a été consacré à la mise en place d'actes de service de passage et de stationnement avec les propriétaires fonciers, qui a permis le démarrage des travaux au mois de septembre 2025.

Un important travail de concertation avec les commerçants a été mené en amont et tout au long des travaux afin de prendre en compte leurs contraintes et d'adapter le chantier au mieux. Les travaux devraient se terminer à la fin du 1^{er} semestre 2026.

PLAN GUIDE DU GRAND EPAGNY

La CCFU et le Grand Annecy ont travaillé de concert pour finaliser l'élaboration du plan guide courant 2025. L'objectif est de définir une vision à long terme (horizon 2050) de cette zone stratégique pour anticiper sa mutation et retrouver une mixité des fonctions et des usages.

Les deux collectivités ont élaboré un groupement de commande pour lancer les études préalables nécessaires au montage d'une ZAC et d'une SEMOP. L'année 2025 a été consacrée à préparer le groupement de commande et lancer la consultation pour les études afin de recruter le prestataire pour janvier 2026.

Enfin, la commune de Sillingy a été accompagnée par la CCFU pour mettre en place un droit de préemption urbain renforcé sur le secteur de Bromines dans le cadre du travail sur le plan guide du Grand Epagny. La délibération a été prise par la commune en juillet 2025.

EXTENSION ZAE GRANDES VIGNES

En 2025, la CCFU a engagé une réflexion globale de requalification de la zone d'activités existante, afin de répondre aux besoins exprimés par les entreprises tout en intégrant les enjeux du territoire, notamment en matière de sobriété foncière et de densification, en lien avec les objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Accompagnée par le CAUE et l'EPF, la CCFU a élaboré un cahier des charges en vue de la réalisation d'une étude de requalification, de densification et d'optimisation de la zone, avec l'objectif de définir un projet d'aménagement global. Cette étude a été confiée au cabinet « Collective » et s'est déroulée en trois phases.

La première phase a permis d'établir un diagnostic complet, intégrant le contexte réglementaire, les études en cours, des entretiens avec les acteurs économiques, ainsi qu'un état des lieux du foncier, du bâti et des enjeux urbains et environnementaux. Sur cette base, un plan d'action stratégique a été défini, proposant plusieurs niveaux d'intervention de la collectivité (faible, intermédiaire et renforcé). L'étude s'est conclue par l'élaboration d'un plan de développement et d'aménagement opérationnel, orienté vers l'action. Celui-ci met notamment l'accent sur les leviers de densification des parcelles privées, afin de répondre aux objectifs de sobriété foncière, de revalorisation des zones existantes et de dynamisation de l'offre économique, sans recourir à une artificialisation supplémentaire.

Des orientations concrètes ont ainsi été définies, s'appuyant sur des scénarios de densification, des principes d'aménagement et des outils adaptés au contexte local.

Un travail a également été réalisé sur les questions foncières afin de permettre aux collectivités de mieux connaître les mutations. Ainsi le Droit de préemption urbain renforcé a été mis en place en décembre 2025 sur la zone des Grandes Vignes, mais également sur celle de Vincy et de Bromines.

TRAVAUX ZAE LES RIOUDES

La CCFU a repris un projet initié par la commune de Lovagny, à savoir la requalification de la friche des Rioudes pour y créer une zone d'activités artisanales.

Des négociations foncières ont été poursuivies pour acquérir les terrains concernés, mais le refus de vendre d'un unique propriétaire a conduit la CCFU à engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique avec expropriation. Un contrat a ainsi été signé avec le cabinet « A et F » pour porter ce dossier de DUP.

D'un point de vue administratif, en parallèle de cette procédure, la CCFU a avancé sur l'évolution du PLU avec le bureau d'études Espaces et Mutations afin de modifier le zonage de 2AU en 1AU.

Pour répondre à ces deux volets, foncier et urbanisme, une procédure de DUP-MEC était nécessaire. La concertation obligatoire dans le cadre de cette procédure a été engagée en 2024 de manière conjointe entre la CCFU et la commune de Lovagny qui reste compétente sur son PLU. Le projet de nouveau règlement du PLU, de nouveau zonage et de nouvelle Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été mis à la disposition du public dès mai 2025.

2024, et le dossier a été alimenté tout au long de l'année 2025 au fur et à mesure des études (urbaines, environnementales, réseaux) et évolutions du projet.

Enfin, les discussions foncières se sont poursuivies avec les propriétaires riverains du Chemin de la Mailloude et plusieurs accords ont été trouvés. Fin 2025, il ne manque plus qu'un accord foncier pour l'élargissement du chemin.

Bilan financier travaux ZAE 2025 (hors budget annexe ZAE des Rioudes)

Fonctionnement	2022	2023	2024	2025	Variation
I) Dépenses					2025/2024
Entretien et réparations	28 012 €	12 611 €	31 528 €	40 686 €	29%
Autres charges à caractère général	8 679 €	28 588 €	6 923 €	27 531 €	298%
Charges de personnel & Elus	26 507 €	37 569 €	35 695 €	28 622 €	-20%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	63 198 €	78 768 €	74 147 €	96 839 €	31%
II) Recettes					
FCTVA & divers	285 €	904 €	1 450 €	1 283 €	-12%
Participations			9 000 €	7 080 €	-21%
Atténuations de charges				373 €	
Produit des cessions		34 020 €		1 450 000 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	285 €	34 924 €	10 450 €	1 458 735 €	13859%
Résultat	-62 912 €	-43 845 €	-63 697 €	1 361 896 €	

Investissement	2022	2023	2024	2025	Variation
I) Dépenses					2025/2024
Frais d'études	11 975 €	63 311 €	11 358 €	33 284 €	193%
Achat terrains et installations de voirie	277 478 €	293 750 €	15 298 €	125 157 €	718%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	289 453 €	357 061 €	26 656 €	158 441 €	494%
II) Recettes					
FCTVA	0 €	12 361 €	2 671 €	189 €	-93%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	12 361 €	2 671 €	189 €	-93%
Résultat	-289 453 €	-344 700 €	-23 985 €	-158 252 €	560%

	2022	2023	2024	2025	Variation
RESULTAT DE L'ANNEE	-352 365 €	-388 545 €	-87 682 €	1 203 644 €	2025/2024
Population INSEE de l'année	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-21,94	-23,85	-5,35	72,18	-1449%

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

En 2024, la CCFU a décidé de s'associer à la communauté d'agglomération du Grand Annecy pour créer un office du tourisme commun sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL).

L'année 2025 a marqué la mise en place opérationnelle de cette nouvelle organisation, effective au second semestre 2025. Cette structuration vise à renforcer la visibilité du territoire et de ses acteurs touristiques, en s'appuyant sur la notoriété et l'expertise de l'Office de Tourisme du lac d'Annecy.

Au printemps 2025, des temps d'échanges ont été organisés avec les socio-professionnels du territoire afin de leur présenter l'offre de services proposée par la nouvelle structure et de répondre à leurs interrogations sur ses modalités de fonctionnement.

BILAN FINANCIER 2025 TOURISME

Fonctionnement	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
<u>I) Dépenses</u>					
Charges à caractère général	13 144 €	4 368 €	7 476 €	7 789 €	4%
Charges de personnel	28 113 €	13 585 €	29 234 €	12 121 €	-59%
Autres charges de gestion courante & charges spé.	4 821 €	2 534 €	3 408 €	19 888 €	484%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	46 077 €	20 486 €	40 118 €	39 798 €	-1%
<u>II) Recettes</u>					
Taxe de séjour	36 841 €	31 884 €	34 866 €	33 293 €	-5%
Remboursements sur personnel	0 €	42 €	0 €	235 €	
Autres produits de gestion courante	2 204 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	39 045 €	31 926 €	34 866 €	33 527 €	-4%
Résultat	-7 033 €	11 440 €	-5 251 €	-6 270 €	-19%

Investissement	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
<u>I) Dépenses</u>					
Concessions et droits similaires	7 920 €	0 €			
Titres de participation au capital			4 000 €		-100%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	7 920 €	0 €	4 000 €	0 €	-100%
<u>II) Recettes</u>					
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	
Résultat	-7 920 €	0 €	-4 000 €	0 €	-100%

	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
RESULTAT DE L'ANNEE	-14 953 €	11 440 €	-9 251 €	-6 270 €	32%
Population INSEE de l'année	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-0,93	0,70	-0,56	-0,38	33%

COMPETENCE :

La communauté de communes Fier et Usse est chargée d'organiser l'entretien, la gestion et l'exploitation de cet équipement situé sur la commune de Sillingy.

TRAVAUX :

L'année 2025 a été marquée par la réhabilitation complète du rez-de-chaussée et le réaménagement de la mezzanine à étage.

Projet de grande ampleur mené sous la maîtrise d'œuvre du bureau GATECC, en collaboration avec l'architecte REDRAW (Brière), le bureau d'études fluides CETRALP, le bureau d'études structure PLANTIER, le bureau CSPS AEDI et le contrôleur technique ALPES CONTRÔLES.

Les travaux réalisés par les 11 entreprises retenues dans le cadre du marché ont été les suivants :

- Réaménagement total du rez-de-chaussée : vestiaires et locaux annexes entièrement repensés, étanchéité des sols et murs (y compris dans les douches collectives), création de nouveaux espaces de rangement, réfection des sols, faux-plafonds, ventilation remise à niveau et remplacement du plancher chauffant.
- À l'étage, la mezzanine est transformée en un local unique, avec une verrière posée au-dessus du plateau sportif.

Une continuité d'usage a été assurée. Afin de ne pas perturber l'activité sportive et scolaire, des bungalows (vestiaires et sanitaires) ont été installés sur le parking du bâtiment. Le gymnase est donc resté partiellement ouvert : utilisé en journée par le collège et en soirée ainsi que les week-ends par les associations sportives.

Les investissements engagés se sont élevés à :

141 230,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre

729 231,47 € HT pour les travaux, avenants compris

Le site a réouvert complètement début novembre offrant à tous les usagers un équipement modernisé, plus confortable et plus fonctionnel, au service du sport et de la vie locale.

BILAN FINANCIER 2025 :

Fonctionnement	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses								
Fournitures (électricité, gaz, ampoules, fournitures diverses)	19 406 €	14 625 €	23 929 €	30 045 €	47 175 €	36 888 €	32 890 €	-11%
Services extérieurs (location, frais d'entretien, contrôles et vérifications)	112 426 €	41 312 €	28 874 €	39 055 €	73 819 €	33 804 €	80 639 €	139%
Frais de télécommunication, assurance, nettoyage locaux, réceptions	26 453 €	25 952 €	21 161 €	27 689 €	27 639 €	26 014 €	30 494 €	17%
Terrains & autres bien mobiliers	0 €	0 €	3 502 €	3 121 €	0 €	0 €	0 €	
Charges de personnel & Elus	15 302 €	14 861 €	10 622 €	36 924 €	32 063 €	29 420 €	20 536 €	-30%
Charges financières (emprunt)							1 622 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	173 587 €	96 750 €	88 087 €	136 835 €	180 696 €	126 126 €	166 180 €	32%
II) Recettes								
Subvention du conseil départemental de la Haute Savoie	14 291 €	14 496 €	23 836 €	0 €	24 352 €	23 813 €	20 526 €	-14%
Location salle de Judo par la commune de Sillingy et extérieurs	7 242 €	7 418 €	7 636 €	8 164 €	8 705 €	9 333 €	8 994 €	-4%
Produits divers de gestion courante	0 €	0 €	1 664 €	110 986 €	-13 918 €	2 521 €	40 €	-98%
fctva sur dépenses de fonctionnement	13 363 €	5 919 €	5 629 €	3 484 €	5 958 €	1 484 €	1 500 €	1%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	34 896 €	27 833 €	38 766 €	122 635 €	25 097 €	37 151 €	31 060 €	-16%
Résultat	-138 691 €	-68 917 €	-49 322 €	-14 200 €	-155 599 €	-88 975 €	-135 120 €	-52%

Investissement	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses								
Etudes & travaux	17 065 €	23 232 €	4 446 €	4 086 €	9 534 €	81 976 €	953 719 €	1063%
Matériel	738 €	0 €	8 620 €	2 125 €	2 464 €	19 536 €		
Reprise sur fctva dépenses de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Emprunts							3 125 €	
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	17 803 €	23 232 €	13 066 €	6 211 €	11 998 €	101 512 €	956 844 €	843%
II) Recettes								
Subventions et fonds compensation tva	2 920 €	1 456 €	4 693 €	865 €	2 638 €	9 076 €	141 336 €	1457%
Emprunts							187 500 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	2 920 €	1 456 €	4 693 €	865 €	2 638 €	9 076 €	328 836 €	3523%
Résultat	-14 883 €	-21 776 €	-8 373 €	-5 346 €	-9 359 €	-92 436 €	-628 008 €	-579%

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
RESULTAT DE L'ANNEE	-153 574 €	-90 693 €	-57 694 €	-19 546 €	-164 958 €	-181 410 €	-763 128 €	-321%
Population INSEE de l'année	15508	15686	15918	16057	16288	16382	16676	
€/Habitants	-9,9	-5,78	-3,62	-1,22	-10,13	-11,07	-45,76	-313%

GESTION DES DECHETS

Conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales, la gestion des déchets fait l'objet d'un rapport annuel distinct sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (RPQS), annexé au présent rapport.

BILAN FINANCIER 2024

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Fournitures (pelles, sacs, gants, carburant, assurance) et entretien	24 077 €	15 515 €	49 343 €	68 543 €	94 242 €	69 399 €	-26%
Collecte des ordures ménagères et services extérieurs	412 177 €	436 082 €	429 841 €	480 677 €	852 722 €	871 119 €	2%
Collecte et traitement tri sélectif	197 285 €	242 044 €	270 760 €	485 109 €			
Annonce, insertion, information, frais d'acte contentieux, réception, publicité...	8 991 €	7 395 €	25 222 €	43 571 €	11 935 €	28 831 €	142%
Charges de personnel & Elus	142 865 €	128 543 €	133 822 €	151 842 €	152 714 €	198 199 €	30%
Prestations de service par commune pour aires de tri	12 941 €	12 941 €	11 472 €	-6 009 €	5 595 €	41 702 €	645%
Informatique en nuage et cotisations	0 €	1 117 €	2 804 €	1 323 €	799 €	3 359 €	320%
SILA incinération des ordures ménagères	699 922 €	709 808 €	666 422 €	703 066 €	840 747 €	950 478 €	13%
Déchets spéciaux (médicaux et autres...)	331 €	8 213 €					
C2A déchetterie Epagny	281 285 €	235 786 €	469 516 €	156 927 €	223 773 €	291 651 €	30%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 779 875 €	1 797 446 €	2 059 203 €	2 085 051 €	2 182 526 €	2 454 739 €	12%
II) Recettes							
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 631 836 €	1 674 995 €	1 803 420 €	1 977 057 €	2 081 360 €	2 222 467 €	7%
Vente de verre	14 589 €	8 034 €	3 415 €	15 906 €	18 072 €	7 421 €	-59%
Vente acier, aluminium, plastique, papier, carton, emballage	9 695 €	23 979 €	21 620 €	55 014 €	119 029 €	152 958 €	29%
Remboursement sur rémunération personnel (assurance, mise à disposition)	26 092 €	15 274 €	17 804 €	6 895 €	5 722 €	5 741 €	0%
Recette Commune membre	0 €	4 712 €	5 500 €	6 495 €	9 773 €	819 €	-92%
Produits exceptionnels & fctva	0 €	1 806 €	0 €			21 924 €	
Soutien à la valorisation	88 906 €	149 180 €	182 090 €	105 150 €	157 635 €	124 313 €	-21%
Vente composteurs	1 260 €	2 360 €	3 181 €	4 242 €	1 816 €	1 598 €	-12%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 772 378 €	1 880 339 €	2 037 029 €	2 170 759 €	2 393 407 €	2 537 241 €	6%
Résultat	-7 496 €	82 893 €	-22 174 €	85 709 €	210 880 €	82 502 €	-61%

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Installations de voirie, de réseaux et matériel	386 267 €	439 451 €	243 073 €	330 986 €	282 346 €	332 139 €	18%
Matériel de transport	0 €	28 941 €	0 €	0 €	4 125 €	0 €	
Etude accompagnement implantation conteurs	0 €	4 116 €	4 050 €	2 400 €	13 680 €	13 164 €	-4%
Projet nouvelle déchetterie études et travaux	2 203 €	54 695 €	42 619 €	33 320 €	491 968 €	3 175 702 €	546%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	388 470 €	527 204 €	289 741 €	366 707 €	792 119 €	3 521 005 €	345%
II) Recettes							
FCTVA	40 702 €	92 202 €	44 751 €	44 673 €	111 682 €	451 460 €	304%
Subvention pour nouvelle déchetterie						95 000 €	
Participations PAV	78 316 €	63 995 €	28 606 €	21 216 €	53 128 €	21 676 €	-59%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	119 018 €	156 196 €	73 358 €	65 889 €	164 810 €	568 136 €	245%
Résultat	-269 452 €	-371 007 €	-216 384 €	-300 818 €	-627 308 €	-2 952 869 €	371%

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
RESULTAT DE L'ANNEE	-276 948 €	-288 114 €	-238 558 €	-215 109 €	-416 428 €	-2 870 367 €	-589%
Population INSEE de l'année	15 686	15 918	16 057	16 288	16 382	16 676	
€/Habitants	-17,66	-18,10	-14,86	-13,21	-25,42	-172,13	-577%

CHAMP DE COMPETENCE :

La Communauté de Communes Fier et Usse a la compétence de gestion de l'eau potable et a délégué la compétence assainissement au Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA).

Conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales, le service de l'eau potable fait l'objet d'un rapport annuel distinct sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) annexé au présent rapport.

BILAN FINANCIER 2025 :

Investissement I) Dépenses	2024	2025	Variation 2025 / 2024
Opérations d'ordre de transfert entre section	275 053 €	282 149 €	2,6%
Emprunts et dettes assimilées	191 099 €	194 535 €	1,8%
Immobilisations incorporelles	47 391 €	62 331 €	31,5%
Frais d'études	43 791 €	59 738 €	
Concessions et droits similaires	3 600 €	2 593 €	
Immobilisations corporelles	187 546 €	99 873 €	-46,7%
Terrains nus	- €	13 168 €	
Service de distribution d'eau	126 289 €	81 879 €	
Matériel de transport	4 830 €	- €	
Matériel de bureau et matériel informatique	3 165 €	1 205 €	
Autres	53 262 €	3 621 €	
Immobilisations en cours	763 148 €	415 248 €	-45,6%
TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	1 464 237 €	1 054 135 €	-28,0%
Investissement II) Recettes	2024	2025	Variation 2025 / 2024
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	507 353 €	99 425 €	-80,4%
Opérations d'ordre de transfert entre section	719 174 €	720 683 €	0,2%
Subventions d'investissement	337 136 €	234 185 €	-30,5%
Agence de l'eau	109 057 €	60 202 €	
Départements	228 079 €	143 219 €	
Autres	- €	30 764 €	
TOTAL RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT	1 563 662 €	1 054 293 €	-32,6%

Exploitation I) Dépenses	2024	2025	Variation 2025 / 2024
Charges à caractère général	525 415 €	516 130 €	-1,8%
Achats d'eau	31 124 €	37 740 €	
Fournitures non stockables (eau, énergie..)	188 493 €	150 859 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	40 783 €	28 256 €	
Fournitures administratives	1 982 €	1 520 €	
Carburants	4 994 €	5 232 €	
Sous-traitance générale	30 614 €	28 080 €	
Locations immobilières	600 €	- €	
Locations mobilières	1 804 €	5 890 €	
Entretien et réparations bâtiments publics	617 €	4 672 €	
Entretien et réparations réseaux	94 069 €	104 649 €	
Entretien et réparations autres biens immobiliers	- €	1 784 €	
Matériel roulant	1 394 €	4 495 €	
Autres biens mobiliers	270 €	305 €	
Maintenance	29 676 €	32 405 €	
Multirisques	8 366 €	8 445 €	
Etudes et recherches	- €	3 275 €	
Divers	- €	6 109 €	
Honoraires	1 194 €	1 190 €	
Frais d'actes et de contentieux	- €	- €	
Catalogues et imprimés	- €	52 €	
Réceptions	1 357 €	1 013 €	
Frais d'affranchissement	1 828 €	1 749 €	
Frais de télécommunications	10 910 €	12 140 €	
Services bancaires et assimilés	1 755 €	2 650 €	
Concours divers (cotisations...)	694 €	696 €	
Frais de nettoyage des locaux	9 553 €	8 468 €	
Autres	- €	2 051 €	
Taxe sur les véhicules de société	- €	23 €	
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	- €	62 382 €	
Autres taxes et redevances	63 339 €	- €	
Charges de personnel et frais assimilés	391 452 €	405 774 €	3,7%
Atténuations de produits	287 439 €	399 576 €	39,0%
Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	193 906 €	50 136 €	
Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	93 533 €	28 440 €	
Reversement redevance sur la consommation d'eau potable	- €	321 000 €	
Opérations d'ordre de transfert entre section	719 174 €	720 683 €	0,2%
Autres charges de gestion courante	20 730 €	22 957 €	10,7%
Droits d'utilisation - Informatique en nuage	13 805 €	13 960 €	
Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	2 797 €	3 284 €	
Créances admises en non-valeur	2 791 €	2 644 €	
Créances éteintes	1 337 €	3 070 €	
Charges financières	73 206 €	66 988 €	-8,5%
Charges exceptionnelles	2 177 €	6 214 €	185,5%
Dotations aux amortissements et aux provisions	37 000 €	30 000 €	-18,9%
TOTAL DEPENSES SECTION D'EXPLOITATION	2 056 593 €	2 168 322 €	5,4%
Exploitation II) Recettes	2024	2025	Variation 2025 / 2024
Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	110 114 €	442 649 €	302,0%
Atténuations de charges	105 €	- €	
Opérations d'ordre de transfert entre section	275 053 €	282 149 €	2,6%
Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	2 100 486 €	2 208 058 €	5,1%
Ventes d'eau aux abonnés	1 325 999 €	1 479 887 €	
Redevance pour pollution d'origine domestique	202 036 €	- €	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	- €	- €	
Redevance sur la consommation d'eau potable	- €	326 607 €	
Autres taxes et redevances	85 120 €	15 000 €	
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	96 814 €	- €	
Locations de compteurs	380 351 €	377 512 €	
Autres prestations de services	1 291 €	38 €	
Compteurs	40 €	- €	
Remboursement de frais par des tiers	8 835 €	9 014 €	
Autres produits de gestion courante	851 €	8 712 €	923,3%
Produits exceptionnels	12 632 €	- €	
TOTAL RECETTES SECTION D'EXPLOITATION	2 499 242 €	2 941 569 €	17,7%

SERVICE RH

4 communes (Sillingy, Choisy, Lovagny et Nonglard) ainsi que la CCFU adhèrent au service des ressources humaines mutualisé (SRH) qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2017. Il s'agit de l'un des seuls services RH mutualisés de Haute-Savoie. Ce service permet de réelles économies d'échelle pour les collectivités membres, en même temps qu'il apporte à ses adhérents une expertise et une sécurisation de leurs process RH dans un cadre réglementaire de plus en plus complexe et mouvant. Ses forces : sa réactivité, son accueil et sa compétence. Au-delà, il a vocation à permettre le développement d'une "identité de territoire" en tendant vers une harmonisation et une optimisation des processus RH. En cela, le service entend répondre à l'une des trois ambitions stratégiques du "projet de territoire" porté par la CCFU, à savoir de "favoriser la cohésion du territoire".

Les chiffres clés du service sur 2025 sont les suivants (activité quasi constante par rapport à 2024) :

- Un service de 5,8 ETP permanents,
- + de 3 700 actes RH "permanents" (arrêtés + contrats + renouvellements + bulletins de paye) pris sur l'année (= quasi 17 actes pris par jour) répartis comme suit :
 - Sillingy : 39 %,
 - CCFU : 35 %,
 - Choisy : 12 %,
 - Lovagny : 8 %,
 - Nonglard : 6 %,
- Environ 250 formations individuelles et 5 formations en "intra/union" organisées sur l'année,
- + de 100 mails traités en moyenne par jour.

Les projets majeurs du service portés en 2025 ont été les suivants :

- Nouvelle procédure de recrutement avec information large des encadrants,
- Nouvelle procédure de formation (process dématérialisé),
- Nouvelle procédure de remboursement de frais.

De démarches d'amélioration continue ont également été entreprises :

- Démarche d'accompagnement des collectivités sur le volet organisationnel (directions, élus),
- Démarche de conseil aux agents : réunions à la demande, cafés RH en collectivité etc...
- Démarche d'amélioration du pilotage RH : tableaux de bord etc...

Objectif : être au service des services (agents/encadrants) et des décideurs (directions/élus).

BILAN FINANCIER 2025 :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Charges à caractère général	22 738 €	13 583 €	22 239 €	28 439 €	29 150 €	35 381 €	21%
Charges de personnel	182 044 €	187 395 €	245 333 €	319 181 €	331 882 €	349 346 €	5%
Autres charges de gestion courante	0 €	596 €	2 798 €	7 009 €	6 797 €	2 842 €	-58%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	204 782 €	201 574 €	270 370 €	354 628 €	367 830 €	387 569 €	5%
II) Recettes							
Atténuation de charges de personnel	1 120 €	1 140 €	1 995 €	5 323 €	1 589 €	7 257 €	357%
Fctva et autres	0 €	0 €	52 €	278 €	181 €	310 €	71%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 120 €	1 140 €	2 047 €	5 602 €	1 770 €	7 567 €	328%
Résultat	-203 662 €	-200 434 €	-268 323 €	-349 027 €	-366 060 €	-380 002 €	4%

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Logiciel	9 984 €	0 €	2 343 €	0 €	76 816 €	0 €	
Mobilier et matériels informatiques	0 €	1 414 €	13 799 €	2 187 €	1 524 €	1 797 €	18%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	9 984 €	1 414 €	16 142 €	2 187 €	78 340 €	1 797 €	-98%
II) Recettes							
Fonds compensation tv a	1 638 €	373 €	2 894 €	800 €	0 €	89 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 638 €	373 €	2 894 €	800 €	0 €	0 €	
Résultat	-8 346 €	-1 041 €	-13 248 €	-1 386 €	-78 340 €	-1 797 €	-98%
Coût total	-212 008 €	-201 475 €	-281 571 €	-350 413 €	-444 400 €	-381 799 €	-14%

Les 6 communes de Choisy, Nonglard, Mésigny, Sallenôves, Sillingy et La Balme de Sillingy adhèrent au service commun d'urbanisme qui fonctionne depuis le 1^{er} mars 2017.

971 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été déposées en 2024 (dont 78% de manière dématérialisée) :

- 344 certificats d'urbanisme
- 461 déclarations préalables
- 117 permis de construire et de démolir
- 8 permis d'aménager
- 41 autorisations de travaux

Les permis de construire déposés sur l'année 2024 correspondent à 93 logements projetés. Le nombre de logements délivrés sur 2025 est remonté à 113 en 2025. (contre 66 en 2021, 156 en 2022, 181 en 2023 et 29 en 2024).

Par mois, le service a accueilli en moyenne 110 personnes et répondu à 350 appels téléphoniques. Il a traité 223 DAACT.

Une contractualisation avec un prestataire externe a été conclue afin de pallier l'absence d'un instructeur et pour maintenir la qualité du service rendu.

La dématérialisation de la procédure d'instruction s'est poursuivie avec le déploiement de la télétransmission des actes d'urbanisme auprès du contrôle de légalité, et avec plusieurs évolutions du portail usagers.

Un travail a été mené avec le CAUE afin de recomposer le mode de fonctionnement des consultances architecturales en mettant fin à la contractualisation en direct avec l'architecte conseil. Un marché a été lancé en groupement de commande à l'automne 2025 afin que le nouveau fonctionnement soit opérationnel au 01/01/2026.

Le service a accompagné les communes dans les évolutions de leur PLU, et notamment les communes de La Balme de Sillingy, Nonglard et Sillingy. Elle a émis des avis en tant que personnes publiques associées (PPA).

Enfin la CCFU a participé à la révision du SCOT du bassin annécien et a rendu un avis officiel en janvier 2025. Elle a ensuite assuré la vérification des cartes des enveloppes urbaines proposées par le SCOT pour chaque commune.

BILAN FINANCIER 2025 :

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Charges à caractère général et autres	44 189 €	43 906 €	24 857 €	31 407 €	29 087 €	42 175 €	45%
Charges de personnel	227 318 €	233 149 €	242 072 €	274 485 €	280 157 €	289 068 €	3%
Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	4 745 €	18 316 €	6 371 €	6 337 €	-1%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	271 507 €	277 055 €	271 674 €	324 208 €	315 615 €	337 579 €	7%
II) Recettes							
Atténuation de charges de personnel	11 306 €	14 794 €	2 461 €	5 292 €	2 102 €	26 331 €	1152%
Remboursement prestations communes & autres dotations	1 740 €	10 708 €	2 630 €	3 255 €	1 473 €	2 361 €	60%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	13 046 €	25 501 €	5 091 €	8 547 €	3 575 €	28 692 €	702%
Résultat	-258 461 €	-251 554 €	-266 583 €	-315 661 €	-312 040 €	-308 887 €	-1%

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
I) Dépenses							
Logiciels d'instruction	0 €	0 €	1 350 €	0 €	0 €	0 €	
Véhicule de service	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Mobilier et matériels informatiques	3 233 €	5 386 €	3 940 €	2 277 €	5 182 €	2 666 €	-49%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	3 233 €	5 386 €	5 290 €	2 277 €	5 182 €	2 666 €	-49%
II) Recettes							
Fonds compensation tv a	364 €	1 125 €	543 €	558 €	132 €	855 €	549%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	364 €	1 125 €	543 €	558 €	132 €	855 €	549%
Résultat	-2 869 €	-4 261 €	-4 747 €	-1 719 €	-5 050 €	-1 811 €	-64%

Coût total	-261 330 €	-255 815 €	-271 330 €	-317 380 €	-317 090 €	-310 698 €	-2%
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------

SYNTHESE DES COUTS PAR HABITANT

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026



ID : 074-217400266-20260928-DEL_2026_073-DE

Gestion des déchets	172.13 €
Petite enfance	58.59 €
Gymnase	45.76 €
Transport en commun	13.74 €
Mobilité douce	13.50 €
Transports scolaires	11.87 €
Nature & environnement	11.52 €
Services à la personne	8.19 €
Economie	4.72 €
Habitat	3.31 €
Accueil des gens du voyage	2.63 €
Tourisme	0.38 €
Travaux ZAE	-72.18 €

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER

BUDGET PRINCIPAL

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 832 910,90	12 613 366,00	25 446 276,90
	Recettes réalisées (1)	B	8 750 618,08	14 135 092,32	22 885 710,40
	Restes à réaliser	C	848 576,00	0,00	848 576,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	13 905 967,00	13 944 804,11	27 850 771,11
	Dépenses réalisées (1)	E	9 978 719,04	12 909 578,91	22 888 297,95
	Restes à réaliser	F	133 697,96	0,00	133 697,96
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 228 100,96	1 225 513,41	-2 587,55
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 073 056,10	1 331 438,11	2 404 494,21
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-155 044,86	2 556 951,52	2 401 906,66
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	714 878,04	0,00	714 878,04
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	559 833,18	2 556 951,52	3 116 784,70

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 804 336,20	2 507 000,00	4 311 336,20
	Recettes réalisées (1)	B	954 868,46	2 496 919,49	3 453 787,95
	Restes à réaliser	C	37 575,00	0,00	37 575,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 903 761,21	2 949 649,20	4 853 410,41
	Dépenses réalisées (1)	E	1 054 135,20	2 168 321,66	3 222 456,86
	Restes à réaliser	F	111 744,70	0,00	111 744,70
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-99 266,74	330 597,83	231 331,09
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	99 425,01	442 649,20	542 074,21
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	158,27	773 247,03	773 405,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-74 169,70	0,00	-74 169,70
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-74 011,43	773 247,03	699 235,60

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGET ANNEXE ZAE DES RIOUDES

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	209 402,23	200 402,23	409 804,46
	Recettes réalisées (1)	B	154 742,23	157 092,23	311 834,46
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	200 302,23	200 402,23	400 704,46
	Dépenses réalisées (1)	E	154 742,23	157 092,23	311 834,46
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre